



POURSUIVI POUR DEUX ACCUSATIONS

DJAMEL OULD ABBÈS EN PRISON

Page 4

BILLETS VERS LA FRANCE

**AIR ALGÉRIE
CASSE
LES PRIX**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3737 | Lundi 8 juillet 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



VIDÉO MONTRANT
DES AFFRONTMENTS
AVEC LA POLICE

**LA DGSN
OUVRE
L'ENQUÊTE**

Page 4

ELUS, HAUTS FONCTIONNAIRES ET CHEFS D'ENTREPRISES IMPLIQUÉS...

LE TSUNAMI DE LA JUSTICE

Page 4



ABDELAZIZ RAHABI :

DE JANVIER AU MOIS DE MAI

**PAS DE SOLUTION
"À N'IMPORTE
QUEL PRIX"**

**BAISSE
DES ACCIDENTS
DE LA ROUTE**

Page 3

Page 5



68

*butts marqués en 36
matchs lors du 1^{er}
tour de la Can
2019.*

76

*personnes victimes
d'une intoxication
alimentaire à
El-Bayadh.*

90

*ha détruits par le
feu à la forêt de
Bab El-Bakouche,
Tissemsilt.*

Concours de la "meilleure pâtisserie aux cerises" à Souk-Ahras

Le concours de la "meilleure pâtisserie aux cerises", lancé à Souk-Ahras, permet de valoriser et de consacrer la production de la cerise - de grande qualité - de la commune frontalière de Ouled-Driss. Ce concours s'inscrit dans le cadre de la Journée nationale du tourisme qui se poursuivra durant 10 jours consécutifs, et verra la participation de 10 amateurs et professionnels, issus de la wilaya de Souk-Ahras.

Ce concours, également ouvert aux professionnels de la pâtisserie qui participeront à la meilleure décoration à base de cerises, représente une occasion de ressusciter les gâteaux traditionnels authentiques. Cette compétition est supervisée par le chef algérien, Nada Toudjane, Hocine El Djaberahim du Maroc et le chef Islam d'égypte.

La maison de la culture Tahar-Ouettar de Souk-Ahras a également accueilli une exposition rassemblant différents acteurs du secteur du tourisme de même que des troupes folkloriques, la fanfare des Scouts musulmans algériens ainsi que la troupe



de clowns Besma, et ce, avec la contribution des services de la direction locale de la Culture et ceux des services agricoles de la commune de Ouled-Driss, réputée pour ses cerises.

Ouverture d'une première Maison de l'artiste à Blida



Une maison de l'artiste, première du genre à Blida, a été inaugurée, vendredi dernier au centre-ville de la wilaya à l'occasion de la célébration de la 57^e fête de l'Indépendance, en présence de nombre d'artistes. Le wali de Blida a supervisé la cérémonie

d'inauguration de cette structure située à Bab-Zaouïa, restée fermée durant trois années depuis la fin de sa réalisation. érigée sur 3 niveaux et s'étendant sur une superficie de 7.880 m², la Maison de l'artiste est composée d'une galerie de beaux arts, une salle de spectacle, un ciné-club, un atelier d'arts dramatiques et chorégraphiques, un autre atelier des arts plastiques, un studio d'enregistrement et une salle de cours de musique. Le directeur de la Culture, Hadj Meshoub, également présent à cette cérémonie, a fait savoir que la Maison contenait aussi un atelier d'entraînement sur les différents genres de musique (chaâbi, andalou, arabe, symphonique ...), et un atelier pour la section rythmique, le solfège et les cours théoriques. La terrasse de cette structure culturelle devra abriter des café culturels et des débats intellectuels animés par des hommes du culture à l'instar des écrivains et des poètes en vue de dynamiser le mouvement culturel dans la capitale de la Mitidja.

Des artistes en résidence de création du 1^{er} au 29 juillet à Alger

Une trentaine d'artistes algériens et étrangers se sont donné rendez-vous du 1^{er} au 28 juillet pour une résidence de création à la villa Abdeltif à Alger, à la faveur de la 1^{re} édition de la rencontre d'arts et nouvelles technologies "Maaen". Ce projet, porté conjointement par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et la maison d'art Mood & Moob, connaît la participation d'artistes dans divers disciplines appelés à travailler en binôme ou en trinôme, en plus de la tenue de workshop et de conférences. Le volet musical de ce projet comporte la participation du chanteur reggae Sadek Bouzinou du groupe "Democratoz" qui propose de travailler autour des rythmes africains avec les musiciens sénégalais Dia Youssou et Abdoulaye Anne. Le saxophoniste de jazz Hacene Zermani a choisi lui aussi d'explorer la musique nord-africaine à travers son projet "Tinnit" au même titre que la chanteuse Hayat Zerrouk qui prévoit une œuvre commune avec le plasticien Karim Nazim Tidafi. Evoluant en binômes, la danseuse suisse Deborah Chevalier et la performeuse Lila Lakehal ainsi que le plasticien et photographe Mizo et la performeuse Sarah el-



Hamed exploreront les lieux communs de leurs disciplines artistiques respectives. Les arts plastiques et la photographie connaissent le plus grand nombre de participants dont Dassiné Besma Damache, Merine Hadj Abderrahmane, Mehdi Hachid, Lola Khalfa, Amir Dekik, Ryma Rezaiguia, Lamine Sakri en plus de la participation du spécialiste des effets 3D Samy Lamouti.

Une femme de ménage coincée... 3 jours dans l'ascenseur d'un milliardaire

Une femme de ménage est restée coincée trois jours dans l'ascenseur d'une riche demeure new-yorkaise. Coincée tout un weekend dans l'ascenseur d'une riche demeure new-yorkaise : c'est ce qui est arrivé à une femme de ménage, qui n'a pu en sortir que lundi matin après l'intervention des pompiers. L'incident s'est produit dans une maison individuelle du quartier de l'Upper East Side, à Manhattan, appartenant à un milliardaire, l'investisseur Warren Stephens. La personne coincée depuis 3 jours était apparemment "en bonne santé"

Elles embauchent un tueur à gages et le dénoncent pour escroquerie

Une Espagnole a voulu assassiner son compagnon en engageant son beau-fils comme tueur à gages... puis, le meurtre n'arrivant pas, elle et sa fille sont allées au commissariat le dénoncer pour escroquerie. Tous les trois ont été arrêtés.

L'histoire, révélée par la police de Madrid dans un communiqué, est digne d'un scénario de Pedro Almodovar. Mi-juin, cette femme est allée avec sa fille déposer deux plaintes pour escroquerie: l'une contre son compagnon, et l'autre contre son beau-fils qu'elle avait chargé, sans succès, d'assassiner le premier.

D
I
X
I
T

DJAMEL BENMADI

"La phase de poules était une sorte de mini championnat qu'on a bouclé en réalisant un parcours sans-faute. Maintenant, on aborde un tout autre genre de compétition, à élimination directe, des petites finales en quelque sorte..."

ABDELAZIZ RAHABI :

Pas de solution "à n'importe quel prix"

L'impasse politique et ses "conséquences imprévisibles" auxquelles est confrontée l'Algérie, impose de trouver en urgence "un accord politique global".

PAR CHAHINE ASTOUATI

C'est Abdelaziz Rahabi, coordinateur du Forum national pour le dialogue, qui le dit haut et fort hier. Commentant la rencontre réunissant, avant-hier samedi, des représentants de partis politiques et une cinquantaine d'associations de la société civile et de fédérations professionnelles, Abdelaziz Rahabi explique, que celle-ci se veut une participation à l'effort national, de sortie de l'impasse dans laquelle se trouve le pays. Reçu hier à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, celui-ci dément que la "Feuille de route" à laquelle a donné lieu cette rencontre, ait fixé une date pour la tenue d'élections présidentielles. Celles-ci seront organisées, dit-il, "quand les Algériens seront convaincus de la sincérité du gouvernement, à les organiser dans la transparence". De la crise elle-même, il explique qu'il s'agit d'un processus qui est susceptible de durer, et qui ne devrait cesser qu'après qu'ait été dégagée "une solution politique, négociée, consensuelle et pacifique", basée sur l'établissement de la confiance entre les Algériens et les autorités. Rahabi estime que pour se libérer de ce marasme, la date des élections n'est pas la seule



solution. La clé, commente-t-il, c'est l'accord politique global, qui devrait intervenir entre les forces politiques et un environnement, donnant aux Algériens le sentiment que leurs voix ne seront pas volées, et qu'ils sont véritablement entrés dans un processus démocratique. Pour parvenir à cette sortie de crise, il considère qu'il faut en passer par un "compromis solide", basé sur les garanties que le pouvoir doit donner, pour montrer qu'il est disposé à céder de ses prérogatives, qu'il est prêt à entrer dans une phase de transformation démocratique et à organiser des élections transparentes. Commentant le dernier discours du président de l'Etat, il n'observe que celui-ci n'aura évolué que sur le plan technique, en proposant une autorité

indépendante chargée d'organiser et de contrôler les élections. Même si, observe-t-il, il faut prendre note de cet aspect, "cela n'est pas suffisant", parce que "peu de chose ont changé". Il en veut pour preuves, les entraves apportées "à la liberté, à l'exercice de liberté de réunion, mais également aux interpellations, aux intimidations pendant les marches, à la fermeture du champ de l'audiovisuel public...". Prévenant contre l'état de "lassitude et d'inquiétude" auquel sont arrivés les Algériens, il souligne que ceux-ci ne sont pas prêts à se satisfaire d'une solution, "à n'importe quel prix".

C. A.

CONSTRUCTION DE L'ALGÉRIE DE DEMAIN

Appel à l'association des jeunes

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les représentants de la société civile et du mouvement associatif, participant au Forum national du dialogue, ont appelé samedi, à "associer les jeunes à la construction de l'Algérie de demain" et leur permettre de "soumettre leur vision pour sortir de la crise politique". Le militant Boumessad Abdenacer a, dans ce cadre, appelé à "transmettre le flambeau aux jeunes". L'indépendance de l'Algérie a

été arrachée par des jeunes, et c'est aux jeunes qu'incombe la mission de la reconstruction de l'Etat, a-t-il souligné, insistant sur le caractère "indivisible" de l'Algérie. Le président du Syndicat autonome des imams, Djamel Ghoul, a, pour sa part, appelé à "dépasser la langue de bois et rompre avec l'ancien système, pour faire aboutir les démarches du dialogue". Fustigeant la marginalisation de la société civile par les acteurs politiques, M. Ghoul a insisté sur "la nécessité de veiller à

l'égalité des chances entre la classe politique et la société civile, en vue d'assurer la réussite du dialogue".

L'étudiante Bara Djamila a, de son côté, appelé à "ne pas exclure les jeunes" et à faire aboutir les revendications qu'ils ont exprimées dans le Hirak.

Elle a, à cet égard, annoncé la tenue, mardi prochain, d'une conférence nationale des étudiants, pour "transmettre leurs préoccupations et cristalliser leur vision dans la construction de l'Algérie de demain". L'étudiant Islam Benattia a, quant à lui, exigé "le remaniement du gouvernement, comme préalable au dialogue", appelant à "associer les étudiants et les jeunes dans l'Instance nationale d'organisation des élections".

L'universitaire Mohamed El-Hadi El-Hasni a, pour sa part, mis en exergue le nécessaire "attachement à l'unité nationale et aux éléments constitutifs de l'identité nationale".

Le chercheur universitaire Mohand Arezki Ferrad a affirmé, que "le dialogue est la solution et que l'une des conditions de son

succès, est l'existence d'une volonté politique sincère".

Le chercheur Nacer Djabi a relevé "l'existence de tentatives de saborder le Hirak", mettant en garde contre "l'éventualité de survenue d'un clivage entre la classe politique et le Hirak populaire, au cas où cette classe ne transmettait pas les revendications du Hirak".

Le Pr. Djabi a également appelé le Forum national de dialogue, à "communiquer avec les jeunes du Hirak et l'ensemble des citoyens, à travers une campagne médiatique d'envergure, en vue de transmettre les revendications du Forum et d'expliquer sa vision".

Le représentant de l'organisation des anciens des Scouts musulmans algériens (SMA), a souligné la nécessaire "adhésion des jeunes dans l'action politique et associative", mettant en garde contre des pratiques "qui se sont répandues durant l'ancien système et ont poussé les jeunes à se retirer de la scène politique".

L. B.

CONSEIL NATIONAL DU RCD :

"La transition démocratique est la seule voie"

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le Conseil national du RCD a condamné hier "avec force", l'offensive du "pouvoir de fait" contre les libertés citoyennes, dans une allusion aux multiples arrestations opérées ces dernières semaines, et la chape de plomb imposée aux médias. Il estime dans ce sens, qu'"il ne peut y avoir de solution à la crise, par la reconduction des autoritarismes qui ont ruiné le pays".

C'est pourquoi il "exige" la libération "immédiate et inconditionnelle" des détenus d'opinion et l'arrêt de la répression. Dans les résolutions qui ont sanctionné les travaux du Conseil national qui s'est réuni samedi à Alger, le parti de Mohcine Bellabes n'a pas manqué de relever, que l'obstacle qui se dresse aujourd'hui devant la demande populaire en faveur de la construction d'un Etat de droit, demeure l'instrumentalisation de la justice. "Comme sous le règne du président déchu, d'où que l'on vienne, l'obstacle

aujourd'hui est l'accaparement de l'appareil judiciaire utilisé, pour asseoir la mainmise d'un groupe sur tous les pouvoirs de décisions", observe le RCD. Pour le RCD, c'est cette justice "qui viole la loi en recourant à des montages et des approximations juridiques", pour jeter en prison un moudjahid authentique pour délit d'opinion, en allusion à Lakhdar Bouregâa, et des jeunes citoyens, pour délit de possession de l'emblème amazigh, symbole de l'identité nord-africaine.

Sur un autre registre, le RCD se félicite du regroupement des forces de l'alternative démocratique. "L'élargissement de ce cadre est aujourd'hui un impératif pour aider à donner un cours positif au soulèvement populaire", écrit le parti.

"La transition démocratique est la seule voie pour préparer un environnement institutionnel qui permette l'expression de la souveraineté populaire, et entamer le chantier salvateur de la refondation de l'Etat", estime encore le RCD.

R. R.

DÉMISSION DE MOUAD BOUCHARÈB

La vacance de la présidence de l'APN confirmée

La commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), a confirmé, hier dimanche, "la vacance" du poste de président de l'APN, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

"Après avoir pris acte de la déclaration de démission présentée par M. Mouad Bouchareb, après subrogation du président de l'APN par intérim et après avoir pris acte du rapport du Bureau de l'APN constatant la vacance du poste, les membres de la Commission ont, après délibérations, confirmé à l'unanimité la vacance du poste de président de l'APN", lit-on dans le communiqué.

Cette confirmation a été adoptée, lors d'une réunion de la commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, sous la présidence de M. Amar Djilani, président de la commission, conclut le communiqué.

R. N.

ELUS, HAUTS FONCTIONNAIRES ET CHEFS D'ENTREPRISES IMPLIQUÉS...

Le Tsunami de la justice

La justice se saisit cette fois d'un nombre importants de dossiers où sont impliqués des élus, anciens maires et hauts fonctionnaires de l'Administration. Il s'agit, selon une source concordante, de 300 personnes qui sont concernées par des enquêtes judiciaires.

PAR FAYCAL ABDELGHANI

Au niveau des wilayas, les enquêtes sur les anciens P-dg d'entreprises publiques, anciens présidents d'APC et autres fonctionnaires, seront diligentés dans les prochains jours. Une source proche du dossier évoque "des délits sur les transactions frauduleuses du fon-

cier, abus dans l'octroi de marchés publics, dilapidations de deniers publics pour de faux projets". Et la liste est longue sur des secteurs, tels que le BTPH, les projets routiers, les infrastructures publiques qui ont vu des factures colossales dépensés sans résultats. La source ajoute, que "les convocations judiciaires de ces personnes se fera, dans le cadre d'une vaste enquête qui a été déclenchée récemment". Des hommes d'affaires, élus locaux et hauts fonctionnaires de l'Administration publique, ont été sommés de ne pas quitter le territoire national, tant que la procédure d'enquête n'aura pas été achevée. Pour illustrer les dommages sur ces projets dispendieux, il y a lieu de citer les terres agricoles du côté d'el Taraf, Annaba et Khenchela dont les abus ont été constatés, surtout que ces terres ont été accordées en concession à des personnes privilégiées qui ont été détournées de leur vocation. A l'Ouest, les tribunaux de Sidi Belabbès, Tlemcen et Oran, ont pris l'initiative d'ouvrir des dossiers sur un trafic sur des projets de routes, d'habitat rural et des



infrastructures publiques qui n'ont pas vu le jour après leur initiation. D'anciens élus et cadres dans les wilayas, seraient impliqués pour favoriser des hommes d'affaires pour ces projets, dans le cadre du gré à gré. Les premières auditions ont été entamées par les parquets de ces wilayas, en attendant des compléments d'informations pour ficeler des dossiers explosifs durant cet été. En tous les cas, le

ministre de la Justice et garde des Sceaux, Slimane Brahmi, a instruit les différentes cours et tribunaux, "de procéder avec minutie, tous les dossiers relatifs à la corruption, de geler les avoirs des personnes accusées pour ces crimes, tout en procédant avec respect des dispositifs juridiques et judiciaires concernant la lutte contre ces fléaux".

F. A

VIDÉO MONTRANT DES AFFRONTEMENTS AVEC LA POLICE

La DGSN ouvre l'enquête

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelkader Kara Bouhedba, a ordonné l'ouverture d'une enquête au sujet d'une vidéo montrant des affrontements avec la police, qui auraient eu lieu probablement vendredi dernier, indique dimanche la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), dans un communiqué. M. Bouhedba "a instruit l'Inspection générale de la Sûreté nationale, d'ouvrir une enquête sur la teneur d'une vidéo montrant des affrontements avec la police, qui auraient eu lieu probablement vendredi dernier", précise le communiqué, qui ajoute que le DGSN a souligné "l'impératif d'enquêter sur les faits et de situer les responsabilités, afin que toutes les mesures prévues par la loi soient prises".

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Nouveau pic historique

La consommation d'électricité a atteint un record historique avant-hier, en raison de la vague de chaleur qui sévit dans le pays et de l'utilisation massive de la climatisation. Selon un communiqué du groupe Sonelgaz, l'Opérateur du système électrique "a enregistré, le samedi 06 juillet 2019 à 15h00, une puissance maximale appelée (PMA) de 14.343 MW". "La demande en énergie électrique a connu une croissance importante, atteignant en termes de Puissance maximale appelée (PMA), une évolution de près de 5% sur le réseau interconnecté nord, en comparaison avec la PMA enregistrée durant l'été 2018. L'amélioration de la qualité de service et la forte croissance de la consommation de l'électricité par les foyers algériens, notamment pour les besoins de climatisation, expliquent cette hausse de la demande qui s'est exprimée de manière intense, durant cet épisode de fortes chaleurs sur l'ensemble du territoire algérien", souligne la même source. Selon le communiqué, "depuis 2012, un changement fondamental de la structure de la demande en été, puisque la consommation maximale journalière a basculé de la pointe soir (ou pointe lumière), vers la pointe matin (pointe jour), du fait de la quasi généralisation de l'utilisation de la climatisation".

R. N.

POURSUIVI POUR DEUX ACCUSATIONS

Djamel Ould Abbès placé en détention provisoire

PAR RANIA NAILI

Le juge enquêteur près la Cour suprême a ordonné, hier dimanche, le placement de l'ancien ministre et ex-sénateur, Djamel Ould Abbès en détention provisoire à la prison d'el Harrach, a-t-on appris auprès de la Cour suprême.

Ould Abbès a comparu, dans la matinée d'hier, devant le juge enquêteur près la Cour suprême pour dilapidation de deniers publics, conclusion d'un marché en violation des dispositions législatives et régle-

mentaires en vigueur, et faux en écritures publiques, lorsqu'il était ministre de la Solidarité nationale et de la Famille.

Le parquet général près la Cour suprême avait engagé les procédures de poursuite judiciaire à l'encontre de Djamel Ould Abbès, après son renoncement volontaire à son immunité parlementaire, selon les formes et dispositions prévues dans le Code de procédure pénale, pour des faits punis par la loi.

Il s'agit des chefs d'inculpation de "dilapidation de deniers publics, conclusion d'un

marché en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, abus de fonction et faux en écritures publiques". Le dossier de cette affaire avait été transféré au juge enquêteur désigné à cet effet, pour prendre les mesures adéquates.

L'ancien ministre de la Solidarité nationale et ex-sénateur, Saïd Barkat qui a, également, renoncé à son immunité parlementaire, est poursuivi dans des affaires similaires.

R. N.

ARRÊTÉ DEPUIS DIMANCHE DERNIER

Bouregaa devant le juge mercredi

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le moudjahid Lakhdar Bouregaa comparaitra mercredi devant la chambre d'accusation du tribunal d'Alger, annonce le militant Fodil Boumala, sur sa page Facebook.

Selon M. Boumala, un proche de Lakhdar

Bouregaa, la juge va examiner la décision de mise sous mandat de dépôt de l'ancien moudjahid.

"Je souhaite que la justice corrigera cette erreur symbolique, politique et morale", a commenté M. Boumala.

Lakhdar Bouregaa a été incarcéré dimanche dernier, au lendemain de son interpellation

à son domicile à Alger. Depuis, les appels à la libération de l'ancien moudjahid se multiplient.

Lors du 20^e vendredi, de nombreux manifestants ont brandi des pancartes et scandé des slogans, appelant à la libération de Bouregaa.

R. R.

ÉMIGRATION CLANDESTINE

Huit personnes interceptées à El Kala

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté, lors d'une opération menée samedi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, à Khenchela, indique dimanche le ministère de la Défense nationale, dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'Armée

nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté, le 6 juillet 2019, un (1) élément de soutien aux groupes terroristes, à Khenchela (5e Région militaire)", précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des Garde-frontières "ont appréhendé, à Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), quatre (4) contrebandiers à bord d'un camion chargé de 19.200 litres de car-

burant et une (1) tonne de denrées alimentaires", relève le communiqué.

Par ailleurs, des Garde-côtes "ont déjoué une tentative d'émigration clandestine, de huit (8) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à El Kala (5e Région militaire), tandis que quatorze (14) immigrants clandestins, de différentes nationalités, ont été interceptés à Tlemcen (2e Région militaire)", conclut le MDN.

R. N.

PERMIS DE CONDUIRE BIOMÉTRIQUE

Généralisation de la délivrance à travers le territoire national

Après Alger et Laghouat, retenues comme wilayas-pilotes, le processus pour la généralisation de l'opération de conversion des permis de conduire format papier vers le permis de conduire biométrique, concernera le reste des wilayas du pays dès cette semaine et sa généralisation se fera à partir du mois d'août prochain.

PAR IDIR AMMOUR

C'est ce qu'a annoncé le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, sur son site web. En exécution de la stratégie de ladite institution, et dans



le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de l'administration électronique, le département ministériel invite l'ensemble des citoyens à se rapprocher de leurs communes, au nombre de 1.541, et lieux de leurs résidences les plus proches, pour "l'obtention du permis de conduire biométrique jusqu'à la suppression totale de l'ancien permis", peut-on lire sur le même site.

A souligner que cette opération entre dans le cadre "de la modernisation de l'administration et la mise en place du guichet électronique unique ainsi qu'à la sim-

plification et la modernisation des procédures administrative", explique la même source. En effet, le nouveau permis électronique aura également une incidence certaine sur le travail des agents de la sécurité routière. Et pour cause, ces derniers n'auront plus à dresser par écrit les conventions mais utiliseront des moyens électroniques efficaces et rapides qui faciliteront leur tâche quotidienne. Mise en vigueur officiellement en avril 2018, l'opération de généralisation se fera de manière graduelle sur cinq années, jusqu'à la suppression totale de l'ancien permis. Il

faut dire que cette opération est tributaire de plusieurs paramètres, comme l'acquisition des équipements nécessaires, chaque commune avancera, donc, selon son rythme et ses moyens matériels et humains. D'après le programme tracé par le ministère de l'Intérieur, un million de permis de conduire devaient être délivrés en 2018, 4 millions pour l'année suivante (2019), 7 millions en 2020 et 10 millions en 2021. La fin de l'année 2022 est la date-but pour la généralisation de ce document à puce électronique. D'autres projets sont prévus dans le cadre de la numérisation de l'administration, à savoir le remplacement de la carte grise par un document biométrique vers 2019 et la délivrance d'un livret de famille biométrique vers 2020. L'objectif général de ce grand projet qu'est le guichet numérique est d'alléger au maximum les procédures aux citoyens pour l'obtention des documents administratifs, a-t-on relevé.

I. A.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Baisse de plus de 10 % en 2019

PAR ROSA CHAOUI

Le nombre d'accidents de la circulation a baissé sensiblement de 10,37 %, à travers le territoire national, durant les 5 premiers mois de 2019, par rapport à la même période de l'année écoulée, a indiqué hier dans un communiqué, le commandement de la Gendarmerie nationale (GN), qui lance une campagne nationale de sensibilisation sur les conséquences de ces accidents. Tout en précisant que "le facteur

humain demeure la première cause de ces accidents avec un taux de 92,33 %", la Gendarmerie nationale souligne que "les résultats positifs enregistrés reflètent les efforts déployés dans le domaine de la sécurité routière par ses unités".

Afin de réduire davantage le nombre de ces accidents, cette institution lance, à compter de ce dimanche, une campagne nationale de sensibilisation, sous le slogan "Pour des vacances sans accidents de la route, respectez les règles de la conduite"

qui s'étale jusqu'au 31 août 2019. Cette campagne "concentrera les efforts sur la sensibilisation contre les risques de l'excès de vitesse, le dépassement dangereux, le non-respect de la distance de sécurité, les manœuvres dangereuses, la conduite à gauche, la fatigue, l'épuisement et leur impact sur la capacité à conduire ainsi que le non port du casque de sécurité pour les conducteurs de motocyclettes", précise la même source. Pour ce faire, les usagers de la route seront "accompagnés", en particu-

lier les jeunes, et ce, dans le but de "préserver leur sécurité et celle de leurs familles où qu'ils soient", ajoute le communiqué, soulignant "la grande circulation" des véhicules à travers le réseau routier, dans toutes les wilayas du pays durant chaque saison estivale.

"Ces circulations ont lieu sur de longues distances et s'accompagnent d'un grand nombre de facteurs qui influent sur la sécurité routière, tels que la fatigue, l'épuisement et le sommeil", souligne la GN, invitant les citoyens et les usagers de la route à "respecter le code de la route et les règles de la bonne conduite, et éviter l'excès de vitesse pour préserver leur sécurité et celle des autres". Le numéro vert (10 55) est mis à la disposition des concernés pour demander aide, secours ou intervention en cas de besoin, le site *Tariki* (à travers le site web, l'application ou sur la page facebook), afin de se renseigner sur l'état des routes ainsi que le site dédié aux plaintes <https://ppgn.mdn.dz>, rappelle le communiqué.

R. C.

TRANSPORT

Air Algérie casse les prix des billets vers la France

PAR RAYAN NASSIM

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, à travers un communiqué, avoir lancé des tarifs promotionnels pour les billets d'avion vers différentes villes françaises. Ainsi, il sera possible de se payer un billet d'avion vers la France à partir de 17.900 DA avec Air Algérie. Liste des tarifs promotionnels vers la France : Marseille au départ d'Alger, à partir de 17.900 DZD TTC. Paris au départ

d'Alger, Oran, Tlemcen, Constantine, Annaba, Chlef, Batna, Biskra et Béjaïa : à partir de 21.900 DZD. Lyon au départ d'Alger, Oran, Constantine, Annaba, Batna, Biskra et Béjaïa : à partir de 19.900 DZD. Nice au départ d'Alger et Constantine : à partir de 19.900 DZD. La promotion lancée par le pavillon national concerne également les vols à partir des villes françaises vers l'Algérie. Alger au départ de Marseille, à partir de 114 euros TTC. Béjaïa et Sétif au départ de

Marseille, à partir de 149 euros TTC. Annaba, Batna, Chlef, Constantine, Jijel, Oran et Tlemcen au départ de Marseille, à partir de 159 euros TTC.

"La période de vente pour ces promotions s'étend jusqu'au 29 juillet 2019 pour un maximum de séjours de 45 jours. A noter que cette offre est soumise à conditions et qu'elle est valable dans la limite des sièges disponibles", lit-on, d'ailleurs, dans le communiqué de la compagnie.

R. N.

CORRECTION DU BAC

Des notes "appréciables" pour les scientifiques

Les premières corrections des copies du baccalauréat livrent leurs secrets. Les notes des scientifiques sont "appréciables", particulièrement en maths et en physique, affirment les enseignants. 674.000 candidats au baccalauréat attendent leurs résultats, marqués cette année par un mouvement populaire et plusieurs manifestations, alors que se profile un important changement dans le pays. La correction des sujets du baccalauréat pour la session de 2019 dans les différentes filières se poursuit. Cette opération sera clôturée à la mi-juillet, selon une source locale. Les résultats seront annoncés comme prévu le 20 juillet. En termes d'évaluation, les enseignants-correcteurs ont indiqué que les résultats ont montré la "suprématie" des scientifiques par rapport aux séries de la littérature, de la philosophie. Les élèves de terminales filières scientifiques ont obtenu de notes "appréciables", particulièrement en maths et en physique, ont-ils constaté. Pour rappel, le nombre de bacheliers scientifiques était inestimable l'année dernière. C'est bien la filière de mathématique qui a remporté la palme, suivi de la filière des scientifiques avec un taux de 59,06 %, suivi des langues étrangères avec 56,06 %, tandis que les séries de la littérature, de la philosophie et de la gestion et de l'économie ont enregistré un faible taux de réussite. Le taux global de réussite au baccalauréat session 2018 a atteint 55,88 %.

R. N.

ENSEIGNEMENT
À DISTANCE

Les résultats des examens de niveau aujourd'hui

L'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD) a annoncé hier que les résultats des examens de niveau au profit des apprenants, pour la session 2019 seront publiés aujourd'hui lundi. A cet effet, l'ONEFD affirme sur sa page Facebook, que les apprenants ayant suivi leur scolarité cette année à distance et qui ont passé les examens de niveau de fin d'année pourront consulter les résultats sur le site ONEFD à partir d'aujourd'hui lundi.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE « DJILLALI BOUNAAMA » DE DOUERA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° : 04/2019
NIF : 099716545001130

Le Centre Hospitalo-Universitaire « Djillali Bounaama » de Douera lance un appel d'offres national ouvert, avec exigence de capacités minimales portant l'aménagement des salles opératoires du CHU de Douera.

Les soumissionnaires doivent soumissionner pour tous les articles contenus de détail quantitatif et estimatif, sous peine de rejet leurs offres.

Condition d'éligibilité :

L'appel d'offres s'adresse aux entreprises du BTPH justifiant des capacités minimales suivantes :

- **Capacités professionnelles :** ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 3 ou plus, activité principale Bâtiment en cours de validité.
- **Capacités financières :** ayant un bilan financier positif durant les trois dernières années, visées par les services des impôts.

NB : Le soumissionnaire dont l'entreprise à moins de 03 ans d'existence présentera les bilans disponibles en fonction de la date de création.

- **Capacités techniques :** ayant réalisé au moins un projet de construction catégorie A durant les cinq dernières années, justifié par une attestation de bonne exécution, dûment signé et daté par l'ordonnateur de l'institution.

Le retrait du cahier des charges se fera auprès du bureau des marchés du Centre Hospitalo-Universitaire « Djillali Bounaama » de Douera contre remise d'un récépissé de paiement d'une somme de cinq mille dinars 5000 DA, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie, auprès de régisseur du CHU de Douera.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1- Le dossier de candidature:

Voir cahier des charges article 15.

2- L'offre technique:

Voir cahier des charges article 15.

3- L'offre financière :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) dûment renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire ;
- Le détail quantitatif et estimatif dûment renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- appel d'offres n°04/2019 l'objet de l'appel d'offres ».

Appel d'offres national ouvert, avec exigence de capacités minimales n°04/2019,
portant
l'aménagement des salles opératoire du CHU de Douera
« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

L'heure limite de dépôt des plis est fixée à 12h00 du dernier jour de la durée de préparation des offres.

La séance d'ouverture des plis se fera en présence des soumissionnaires le même jour à 13h00.

Les soumissionnaires demeureront engagés par leurs offres pendant une période de vingt et un (21) jours augmentée de trois (03) mois.

Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou de repos légale la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU DEVELOPPEMENT

ET DE LA PECHE

DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ

NIF : 099034019000239

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/2019

La direction des services agricoles de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux :

Aménagement de pistes sur 50 Kms

Ouverture de pistes sur 76 Kms

Répartis en lots comme suit :

I- Aménagement de pistes sur 08Kms2- Ouverture de pistes sur 08 Kms

N° Lot	Commune	Quantités en Km
Lot n° 3	Djaïra El Main	04 04
TOTAL		08

N° Lot	Commune	Quantités en Km
lot n° 6	Teffreg	08
TOTAL		08

Le présent avis d'appel d'offres est destiné aux entreprises qualifiées dans le domaine travaux publics ou construction comme activité principale et ayant satisfaisant obligatoirement aux conditions d'éligibilité :

- Présentation d'un Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine de travaux publics ou construction catégorie deux (02) et plus, Activité principale travaux publics ou réalisation des routes
- Réalisation projet équivalent d'ouverture et aménagement de piste ou travaux routiers

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet à la direction des services agricoles de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, sise Boulevard Houari Boumediene. Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales que la mention « dossier de candidature »

« offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention -

SOUSSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR-
LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/2019

01/ Le dossier de candidature contient

- * Une déclaration de candidature renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
- * Une déclaration de probité renseignée, datée, signée et cachetée (selon le modèle joint).
- * Les statuts des sociétés.
- * Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- * Certificat de qualification et classification (copie) valable à la date d'ouverture des plis.
- * Casier judiciaire s'il ne porte pas la mention « néant » valable à la date d'ouverture des plis.
- * Copie du jugement du tribunal si l'entreprise est en redressement judiciaire.
- * Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2016-2017-2018), visés par les services des impôts.
- * Attestations d'affiliations délivrées par les services de la CNAS durant l'année 2019 (validées dans un délai moins de 3 mois de la date d'ouverture des plis) + diplômes ou attestations de succès ou contrat d'intégration CID, CIP, PID attestations de succès + les attestations de travail valable à la date d'ouverture des plis.
- * Liste des moyens matériels dressé et délivré par un huissier de justice ou document de locations du matériel établi par un notaire durant l'année 2019 (joindre cartes grises (copies) + assurances concernant le matériel roulant + les factures d'achat valables à la date de dépôt des offres.
- * Références professionnelles joindre attestations de bonne exécution dans le domaine d'ouverture de piste ou aménagement de piste ou travaux routiers, portant l'objet et le montant délivrés par des services contractants (copies).

02/ Offre technique contient

- * Une déclaration à souscrire renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
- * Tous document permettant d'évaluer l'offre technique ; un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 10 de l'instruction aux soumissionnaires
- * Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03/ Offre financière contient

- * Lettre de soumission renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
- * Bordereau des prix unitaires renseignés chiffre et en lettre signé, cacheté et daté.
- * Devis quantitative et estimatif renseigné signé, cacheté et daté.

- la durée de préparation des offres est fixée à "10" dix jours à compter de la date de la première publication de l'avis à la concurrence dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics.

- Les offres sont déposées au siège de La Direction des services agricoles de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, sise Boulevard Houari Boumediene B.B.A, à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h00.

- L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière se tiendra en séance publique, et pendant la même séance à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h30. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les candidats et soumissionnaires sont invités à y assister à la séance d'ouverture des plis.

- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

TRANSFORMATION DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES

Les entreprises serbes intéressées

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Serbie en 2005 ont enregistré 16,3 millions de dollars, 1,1 million de dollars d'exportation de l'Algérie et 15,2 millions de dollars d'exportation de la Serbie.

PAR AMAR AOUIMER

L'ambassade d'Algérie en Serbie a fait savoir à l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) par le biais du ministère des Affaires étrangères, que l'entreprise serbe Euro Line DOO a saisi, en vue d'entrer en contact avec des entreprises algériennes intéressées par le partenariat dans le domaine de la transformation et la conservation des produits agroalimentaires, notamment les produits d'origine animale et les fruits et légumes surgelés, indiquent les responsables de l'Algex.

Cette société est spécialisée dans la production, l'entreposage et la distribution des produits alimentaires et elle possède aussi, une unité de fabrication des produits laitiers sous la marque "Pastir" (berger), largement distribuée en Serbie.

L'ambassade de Serbie à Alger affirme que, selon les chiffres du ministère des Finances algérien, fournis par la direction générale des Douanes, "les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Serbie en 2005 ont enregistré 16,3 millions de dollars, 1,1 million de dollars d'exportation de l'Algérie et 15,2 millions de dollars d'exportation de la Serbie".

Il faut noter que dans la période lorsque l'Algérie a exporté le gaz et le pétrole vers la Serbie l'excédent se démarquait du côté algérien. Par exemple en 2004, l'Algérie a exporté 38,7 millions de dollars de pétrole et de gaz vers la Serbie alors que dans la même période le total de l'exportation de la Serbie en Algérie se chiffrait à 10 millions de dollars.

Coopération accrue dans l'hydraulique et les systèmes de transfert d'eau

En 2005 et au premier semestre de 2006, une évolution significative a été enregistrée. La participation des sociétés serbes dans le cadre d'un Programme de développement économique de l'Algérie, est passé de la phase de consultation et établissement de plans et de desseins des projets à l'exécution à la construction des projets spécialement barrages, systèmes de transfert d'eau, explique cette source diplomatique.

Ajoutant que "la société de construction Hidrotehnika - Hidrogradnja dont la présence dans le marché algérien remonte à longtemps, a soumis fin 2005, à deux appels d'offre internationaux pour la construction de deux barrages, Kissir et Ourkiss".



Au début de l'année 2006, ces deux projets ont été attribués à "Hidrogradnja" pour une valeur totale de 70 millions de dollars. Ces deux projets en même temps ont été les plus grand qu'une société serbe a remporté durant les 10 ou 15 dernières années, ceci face à une puissante concurrence internationale, et par lesquels les possibilités pour les autres sociétés serbes dans le domaine de construction ont été rouvertes en Algérie, compte tenu de leurs références dans le passé. "Hidrotehnika" a annoncé l'ouverture d'un bureau de représentation à Alger au cours de l'année 2006".

Dans ce contexte, il faut mentionner la forte présence de la société "Energoprojekt- Hidroinžinjering" dans le marché algérien. En 2006, cette entreprise a été engagée dans la réalisation de 9 projets dans le domaine de l'irrigation (Ksar-Sebahi, Mojen-Chellif, El-Tarf, Touffana) puis dans la supervision technique des barrages (Chiffa, Kouadiat, Acerdoun) et dans l'étude des nappes souterraines et le transfert de l'eau (Aïn-Dalia, Oued-Chef) et des plans de barrages (Bou-Nachi et Dar-Zout). Cette entreprise a annoncé aussi l'ouverture de son bureau permanent à Alger au cours de 2006.

La société pharmaceutique "Hemofarm" a signé un contrat avec son partenaire d'affaires de Constantine pour la construction d'un laboratoire de production de comprimés effervescents vitaminés. Jusqu'à l'ouverture de ce laboratoire "Hemofarm" continuera d'exporter directement ces comprimés en Algérie.

En 2005, "l'exportation totale de l'entreprise serbe en Algérie a été estimée à 6 millions de dollars. Les plans prévus pour l'année 2006 sont de 10 millions de dollars", précise t-elle.

Il faut aussi souligner que la société "Minel" a continué d'exporter les transformateurs et les pièces des transformateurs- en 2005 pour une valeur de 4 à 5 millions de dollars.

Possibilités de relations commerciales dans le secteur de l'électroménager et les chemins de fer

Plusieurs sociétés serbes sont fort intéressées pour l'exportation ou la vente de produits et de services tels que : pneumatiques, électroménagers,

machines et équipements pour l'agriculture, appareils de signalisation ainsi que les systèmes de sécurité pour les chemins de fer, souligne le service économique de la représentation diplomatique.

Il faut noter que nombreuses possibilités existent dans le domaine du partenariat serbo-algérien, spécialement dans le cadre du Programme de développement économique 2006-2009 en Algérie. Il s'agit surtout de construction de barrages, transfert de l'eau, construction d'habitations et les autres secteurs d'infrastructure, là où les sociétés serbes possèdent une expérience et une bonne réputation internationale, note encore cette source diplomatique.

Possibilités offertes par le marché du sud-est de l'Europe

Quant aux hommes d'affaires et sociétés algériennes, précise l'ambassade serbe, "ce partenariat, sous forme de société mixte, pourrait leur être utile et profitable, en leur apportant des possibilités offertes par le marché du sud-est de l'Europe ainsi que la Russie, en considérant que la Serbie a signé avec plusieurs de ses pays voi-

sins et avec la Russie des accords de libre échange commercial, formant un marché entre 150 et 180 millions de consommateurs. Ceci offre aux sociétés algériennes la possibilité d'exporter les marchandises commercialisées à travers ces sociétés mixtes de l'Algérie sans taxes ou avec réduction de taxes".

Cette source estime que "dans le but d'intensifier les rapports économiques, il est nécessaire de conclure certains nombres d'accords bilatéraux qui pourraient stimuler la coopération économique. Il s'agit de la Convention en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et de l'Accord sur la promotion et la protection réciproques des investissements entre les deux pays, dont les procédures ont déjà été lancées".

D'ailleurs, on peut parler aussi d'une régulation contractuelle dans le secteur bancaire. En fait, le secteur bancaire est très important pour obtenir des conditions favorables, pour que le déroulement de la coopération dans les investissements soit sans contraintes.

A. A.

INTRANTS POUR ÉLECTROMÉNAGER

Un nouveau Comité pour délivrer les autorisations d'importation

Un nouveau comité d'évaluation technique a été installé pour statuer sur la délivrance des autorisations d'importation des collections CKD/SKD destinées à l'industrie de l'électroménager et l'électronique, a indiqué samedi un haut responsable du ministère de l'Industrie et des Mines.

"Compte tenu de la situation actuelle du pays, un nouveau comité en charge des autorisations d'importation des collections CKD/SKD a été installé au sein du ministère de l'Industrie et des Mines. Il est composé de nouveaux membres expérimentés", a expliqué le directeur général du développement industriel et technologique, Mustapha Hamoudi, dans un entretien à l'APS.

Le nouveau comité traitera les nouvelles demandes d'importation formulées par les entreprises activant dans l'électroménager et l'électronique, mais aussi "les autorisations délivrées, autrefois, par son ancienne composante", a-t-il précisé. Il a, dans ce contexte, annoncé que les autorisations d'importation (de kits SKD/CKD) en souffrance seront débloquées au fur et à mesure.

"Le Comité reprendra rapidement les travaux qui ont été suspendus pour débloquer la situation", a-t-il assuré, ajoutant que "la plupart des producteurs qui connaissent des retards actuellement, avaient des autorisations validées par l'ancien Comité". Pour plus d'éclairage, M. Hamoudi a tenu à faire savoir que le nouveau comité "ne pouvait pas cautionner des décisions prises par d'anciens membres concernant certaines entreprises. Donc, pour plus de rigueur, il a fallu revisiter certaines décisions, même si elles étaient prêtes".

Agences

BOUIRA, SÉRIE DE FEUX DE FORÊT

La Protection civile mise à rude épreuve



Une série de feux de forêt ont mis les équipes de la Protection civile à rude épreuve à Bouira où des incendies ont ravagé près de 10 hectares de forêts, de broussailles ainsi que d'arbres fruitiers, selon les détails fournis par ce corps constitué.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les sapeurs-pompiers ont été en effet au cours de la semaine dernière mis en alerte pour parer à tout risque d'incendie notamment après les feux déclarés dans la wilaya voisine Médéa.

Selon l'APS, à Bouira, les équipes des sapeurs-pompiers sont intervenus dans la commune d'Aghbalou où les flammes ont ravagé près de trois hec-

tares de broussailles et endommagé partiellement des dizaines d'arbres fruitiers. Le chargé de la communication à la direction de la Protection civile de Bouira, le sous-lieutenant Abdat Youcef, a expliqué, à Aghbalou, qu'"un incendie s'était déclaré à Tala-Aslal, causant la perte de 2,5 hectares de broussailles et l'endommagement partiel de 30 oliviers, alors qu'une cinquantaine de figuiers ont été complètement dévorés par les flammes". L'intervention des équipes de sapeurs-pompiers a été rendue difficile en raison de la grande chaleur sévissant sur les lieux de l'incendie. Cela n'a néanmoins pas empêché ces équipes de déployer de gros efforts pour éteindre le feu, qui a failli atteindre un groupement d'habitations ainsi qu'une dizaine autres d'hectares d'arbres fruitiers.

Selon les précisions du sous-lieutenant Abdat, à Merkala, un village montagneux et forestier relevant de la

commune de Taghzout, "deux hectares de chênes et quatre hectares de broussailles ont été ravagés par un incendie, une brigade de la Protection civile est vite intervenue et a pu éteindre complètement les flammes dans la soirée du même jour et cela grâce aux interventions des équipes de la Protection civile, dotées d'importants moyens matériels, plusieurs habitations et terres agricoles ont été épargnées par les flammes".

A une quarantaine de kilomètres au sud de Bouira, dans la commune de Sour el-Ghouzlane, un incendie s'est déclaré à l'intérieur d'une maison située à la cité Emir-Abdelkader, et le feu a nécessité l'intervention des services de la Protection civile, qui ont réussi à éteindre les flammes ayant causé d'importants dégâts matériels. Les sapeurs-pompiers restent mobilisés pour prévenir et éteindre ces feux de forêt ravageurs.

B. M.

BLIDA, ENSEIGNEMENT POUR ADULTES

Net recul de l'analphabétisme

Le taux d'analphabétisme à Blida est estimé à 6,9 % actuellement, contre 15,5 %, il y a dix ans, selon les propos de la directrice de l'annexe locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA).

Cette dernière explique ce recul par les efforts consentis par l'annexe locale de l'ONAEA, dans notamment l'ouverture de classes d'alphabétisation à travers les établissements éducatifs, les mosquées, les maisons de jeunes et de la culture, et les établissements de rééducation, de l'ensemble des communes de la wilaya, avec un soutien assuré par de nombreux organismes.

La responsable a, aussi, souligné le rôle dévolu aux différentes campagnes

de sensibilisation initiées à longueur d'année, en direction des personnes analphabètes de tous les âges, pour les inciter à rejoindre les cours d'alphabétisation.

Selon les chiffres fournis par Mme Chahmi, 5.131 personnes, dont 4.934 relevant de la gent féminine se sont inscrites en cours d'alphabétisation, durant l'année scolaire 2018/2019. Leur encadrement est assuré par 335 pédagogues repartis à travers 265 structures.

Elle a notamment loué le courage des femmes rurales qui ont su "défier le poids de traditions dépassées pour aller s'instruire et lutter contre l'ignorance. L'engouement modeste des hommes pour les classes d'alphabétisation peut s'expliquer par des consi-

dérations liées à leur travail, ou alors à une simple honte vis à vis de leurs proches", a-t-elle estimé.

A noter que l'organisation par cette annexe de Blida de nombreuses activités à travers les daïras de la wilaya pour célébrer la Journée du savoir. L'opportunité a donné lieu, selon la chargée de l'information auprès de cette annexe, Amara Siham, à l'organisation de concours interclasses visant l'encouragement des apprenants à poursuivre leurs études et améliorer leur niveau.

A cela s'ajoute l'animation de pièces théâtrales, de chants, d'expositions et d'activités culturelles et scientifiques diverses, à travers les classes d'alphabétisation de la wilaya.

APS

ALGER

Mise en œuvre du Plan directeur de résilience urbaine

Les services de la wilaya d'Alger s'emploient à mettre sur pied un conseil multisectoriel qui supervisera la mise en œuvre du Plan directeur de résilience urbaine de la wilaya d'Alger (PDRU).

Les services de la wilaya s'emploient à mettre sur pied un conseil multisectoriel qui supervisera la mise en œuvre dudit plan, et ce par souci de passer de l'étape théorique vers une étape pratique.

Cet organisme aura pour mission la coordination entre des secteurs stratégiques à l'instar des Collectivités locales, les corps de sécurité, la Protection civile, des ministères et des grandes entreprises réalisatrices des différents projets (Seal, Sonelgaz...), le Croissant-Rouge algérien (CRA), l'Office national de météorologie (ONM) et Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). La formule de financement de ce Conseil qui permettra aux membres de prendre connaissance des détails et de déterminer le soutien financier requis pour chaque cas, n'a pas encore été déterminée. L'accent a été mis sur l'importance de collecter les données concernant les infrastructures stratégiques afin prévenir tout risque.

La mise en œuvre du PDRU se fait par étapes, la 1^{re} consistant en la collecte, le recensement et le classement des informations aux fins de leur utilisation en temps adéquat. Le PDRU de la wilaya d'Alger, lancé en 2018, avance à un rythme soutenu dans sa mise en œuvre, et ce afin de mettre en place une base de données exhaustive et une cartographie 3D pour définir la liste des régions exposées aux risques des catastrophes naturelles, et ce dans l'objectif de prendre les mesures préventives adéquates.

CHLEF

Conception de la 1^{re} carte culturelle pour la wilaya

La direction de la Culture de la wilaya de Chlef a édité, pour la première fois, une carte culturelle qui devra être mise à la disposition des touristes et visiteurs de la région, et ce dans le cadre de la démarche visant la promotion du tourisme interne et la valorisation des atouts touristiques et monuments culturels dont dispose la wilaya.

Cette carte culturelle contient différents chemins et accès menant à plusieurs sites archéologiques et monuments culturels connus dans la wilaya, outre des cartes des différentes structures relevant du secteur de la Culture, notamment, les musées et les objets archéologiques qui y sont conservés.

Les responsables du secteur proposent un circuit touristique qui permettra de visiter les objets archéologiques au musée public national Abdelmadjid-Meziane, le musée El-Asnam qui renferme des objets de la plus ancienne basilique en Afrique du Nord, Saint-Réparatus et la maison de l'Artisanat à la cité Bensouana. Le circuit permettra également de visiter la commune de Medjadja pour y découvrir l'architecture ottomane à la maison de Dar El Kadi, la zaouïa du Cheikh Sidi M'Hamed Ben Ali, la casbah de Ténès, le fort de Sidi-Merouane et le musée Ali-El-Djira.

Les visiteurs de Chlef sont également conviés à découvrir les vestiges romains d'Arsenaria et la Kalaâ de Timici.

APS

OUARGLA, AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC

Pour une meilleure prise en charge du citoyen

Pour assurer une bonne prise en charge des citoyens, l'amélioration du service public constitue une priorité majeure.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a affirmé, à Ouargla, le directeur de la régulation au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Boudiaf Mohamed Charafeddine, lequel s'est exprimé en marge de la visite d'inspection d'une délégation ministérielle composée de directeurs centraux du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale dans la wilaya d'Ouargla, en mettant l'accent sur l'importance d'une amélioration du service public afin d'assurer une bonne prise en charge des citoyens et de répondre au mieux à leurs doléances.

Cette visite a pour but de s'enquérir du fonctionnement des différents organismes sous tutelle dans cette wilaya du sud-est du pays, notamment en ce qui concerne la qualité et les conditions dans lesquelles sont offertes les prestations aux citoyens, a fait savoir l'APS, ajoutant que le même responsable a souligné que "dans le cadre d'un programme novateur visant à moderniser la sécurité sociale, le secteur a engagé des mécanismes pour la numérisation et la digitalisation des prestations au niveau de la Caisse



nationale des assurances sociales (Cnas), notamment la carte Chifa permettant de faciliter les prestations de remboursement de la sécurité sociale à ces utilisateurs". Il a été constaté, au cours de cette visite, des coupures de la transmission de données, en raison de certains problèmes techniques. Des décisions ont été prises pour lever toutes les contraintes influant négativement sur la qualité du service public.

Concernant la prise en charge des préoccupations des personnes sans emploi, M. Boudiaf a insisté sur "l'importance de la transparence dans le processus de recrutement et de la gestion du dossier de l'emploi dans cette wilaya du Sud". Les cadres locaux de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) ont estimé, quant à eux, que "le nombre de placements a

enregistré une hausse sensible en 2018, par rapport à l'année 2017, dans la wilaya d'Ouargla". Ils ont précisé que "2.391 placements ont été réalisés durant l'année 2018 contre 1.689 en 2017, alors qu'un total de 949 autres a été enregistré depuis le début de l'année en cours".

Le nombre de personnes sans emploi affiliées a, parallèlement, atteint les 60.880, dont plus de 24.000 sans qualification et 13.075 universitaires, selon les mêmes responsables de l'Anem.

La délégation ministérielle a, au terme de cette visite, tenu une rencontre au siège de la wilaya, en présence des cadres locaux du secteur, pour leur permettre de soulever leurs préoccupations à caractère professionnel.

B. M.

BATNA, ECOLE SUPÉRIEURE DES BLINDÉS CHAHID-MOHAMED-KADRI

Sortie de 6 nouvelles promotions

Six (6) promotions sont sorties, dimanche dernier, de l'école supérieure des blindés Chahid-Mohamed-Kadri, située dans la commune d'Oued-Chaâba à Batna, en présence du général-major Ammar Athamnia, commandant de la 5^e région militaire Chahid-Zighoud-Youcef. Les diplômés appartiennent à la 9^{ème} promotion d'officiers d'application (spécialité blindés), à la 23^e promotion des officiers d'application (surveillance et guerre électronique), à la 25^e promotion de sous-officiers (brevet militaire professionnel de second degré), à la 34^e promotion de sous-officiers (certificat militaire professionnel de second degré) et à la 46^e promotion de sous-officiers (brevet militaire professionnel de premier degré) et la 54^e promotion d'officiers de maintenance.

Les six promotions sorties aujourd'hui ont été baptisées du nom du martyr Abdelkader Rahmouni, né en 1917 dans les montagnes du Madjeba, commune d'Oued-Taga, où il a adhéré très tôt au mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, en travaillant sous la houlette du chahid

Mostefa-Benboulaid. Etant natif de la région, il a notamment été chargé de recruter des combattants issus de cette région des Aurès, et fut parmi les premiers participants à la Révolution libératrice de novembre 1954. Le chahid a participé à de nombreuses attaques et batailles, notamment la levée du siège de la bataille de Khenguet Maâche, considérée comme la mère des batailles des Aurès, avant de tomber au champ d'honneur dans une embuscade dans la région de Madjeba, au printemps 1957, avec un groupe de moudjahidine estimé, selon certains récits, à 40. Lors de la cérémonie, le général-major Mohamed Omar, commandant de l'école supérieure des blindés, a confirmé que celle-ci a connu au cours de l'année 2018-2019, la sortie de promotions diverses, dont des officiers et des sous-officiers de pays amis et frères, ainsi que 3 promotions d'appelés du service national. Les diplômés ont bénéficié d'une formation militaire et scientifique, théorique et pratique, conforme aux derniers programmes pédagogiques agréés dans divers

domaines, permettant la réalisation des objectifs fixés conformément aux directives et orientations du Haut Commandement de l'Armée populaire nationale, visant à former des cadres hautement qualifiés qui contribueront à améliorer la capacité de combat de unités de l'ANP et leur engagement total à défendre la patrie, a affirmé le même intervenant. Après l'inspection des promotions, la remise des attestations et l'attribution des grades, des portes ouvertes sur l'école des blindés ont été également au menu de cette journée, comportant une visite des ateliers pédagogiques, des explications sur les moyens matériels et humains de l'école ainsi que le matériel utilisé pour la formation, en plus d'un hommage rendu à la famille du martyr dont la promotion porte désormais le nom. L'école supérieure des blindés d'Oued-Chaâba, assure la formation spécialisée à l'arme blindée d'officiers et sous-officiers actifs et des appelés du service national, en plus du suivi des cadres après leur sortie.

APS

ORAN

L'Erenav se lance dans la construction navale

L'entreprise de réparation navale (Erenav) relevant du groupe algérien de transport maritime (Gatma) s'est lancée, à travers son unité d'Oran, dans la construction navale, avait annoncé, début avril, son premier responsable.

"Après une période de réparation des navires (pétrolier, car-ferry) qui a duré plus de trois décennies, nous avons décidé de nous lancer dans la construction navale", a déclaré, à l'APS, Hakim Loukil, en marge d'une cérémonie célébrant le 32^e anniversaire de l'Erenav.

Il a souligné que "la construction navale est devenue un impératif, une des raisons principales qui nous a à s'orienter vers ce créneau", expliquant que cette opération a été décidée dans le plan de développement de l'Erenav.

Le programme prévoit, dans un premier temps, la construction de petites pilotes, de canots d'amarrage, avant de passer ensuite aux remorqueurs et thonniers. L'Erenav dispose de cale sèches, de cales de hallage, outre un dock flottant de 15.000 tonnes.

L'unité d'Oran de l'Erenav, dont l'engineering reste sa force de frappe, emploie 177 travailleurs spécialisés, aussi bien dans la chaudronnerie, la soudure, la mécanique, l'électricité et autres domaines de la réparation navale.

Il est prévu la signature prochaine d'une convention avec la Chambre nationale de la pêche pour la réparation et l'entretien de la flottille de pêche, selon la même source, qui rappelle que l'unité d'Oran.

La célébration de l'anniversaire de l'Erenav s'est déroulée à Oran en présence des Présidents-directeurs généraux des ports d'Oran, d'Arzew, de Mostaganem et de Ghazaouet, du directeur général de ports de pêche, des représentants de l'administration des douanes, de la police et gardes-côtes et des transitaires.

OUM EL-BOUAGHI

Réhabilitation des puits et forages endommagés

L'opération d'attribution des autorisations relatives à la réhabilitation des puits et des forages endommagés suite aux inondations ayant touché en septembre 2018 les communes de Souk-Naâmane et de Bir-Chouhada relevant de la wilaya d'Oum el-Bouaghi a été lancée récemment.

"Le nombre d'ouvrages hydrauliques affecté par ce phénomène naturel et recensé par une commission regroupant les services des assemblées populaires communales de Souk Naâmane et de Bir-Chouhada, en plus de ceux des directions des services hydrauliques et agricoles, a dépassé 100 puits et forages", a précisé à l'APS le chef du service irrigation agricole de cette direction Abdeldjalil Keram.

Il a ajouté que la profondeur des puits et forages destinés à l'irrigation des produits agricoles, notamment la culture des légumes, oscille entre 15 et 120 mètres. La réhabilitation des forages, répartis sur plusieurs mechtas de la wilaya concerne le nettoyage des ouvrages et le recrusage d'autres obstrués par les crues, ont souligné les responsables des services locaux de ce secteur.

APS

MAURITANIE

De nouvelles interpellations après les incidents post-électoraux

En Mauritanie, 27 militants de la coalition *Vivre Ensemble* ont finalement été placés sous mandat de dépôt et écroués dans les prisons Nouadhibou et Kaedi, dans le Gorgol.

Les personnes emprisonnées soutenaient Kane Hamidou Baba à la présidentielle du 22 juin et avaient été arrêtés le 23 juin durant les manifestations de rue contestant la victoire du général à la retraite Ghazouani dès le premier tour. Elles sont poursuivies pour destruction de biens publics et port d'armes blanches.

La nouvelle a été donnée ce vendredi 5 juillet par le dirigeant de la coalition *Vivre Ensemble* et candidat à la présidentielle du 22 juin.

Kane Hamidou Baba fustige l'acharnement du pouvoir contre ses partisans, avant de dénoncer les "mauvais traitements infligés" à ses militants



envoyés en prison. "Certains d'entre eux ont été d'ailleurs torturés, copieusement molestés", déplore Kane Hamidou Baba.

Ce que nous attendons aujourd'hui du pouvoir, c'est qu'il apaise la situation et qu'il libère tous ceux qui sont détenus.

Et que les problèmes politiques soient traités politiquement.

Je ne pense pas que le ciblage d'une communauté puisse apaiser une situation.

L'État doit rester impartial." Jeudi 4 juillet, le gouvernement mauritanien, par la voix de son nouveau porte-parole, a promis de libérer toutes les personnes détenues dans les commissariats de police ou dans les brigades de gendarmerie, mais seulement après enquête qui prouverait leur innocence. "Des enquêtes seront minutieusement menées, a déclaré Seydina Ali Ould Mohamed, porte-parole du gouvernement mauritanien.

Toute personne déclarée innocente

sera immédiatement libérée. Mais si l'enquête établit le contraire, les dossiers des personnes concernées seront transmis à la justice."

Les candidats de l'opposition avaient affirmé que des centaines de leurs partisans avaient été arrêtés les 23 et 24 juin, à l'issue des manifestations de rejet des résultats provisoires annoncés par la Ceni et donnant victorieux le général à la retraite Ghazouani.

Plusieurs dizaines d'entre eux ont été libérés depuis ce mercredi 3 juillet.

SOUDAN

La contestation annule une campagne de désobéissance civile

La contestation au Soudan a annulé samedi une campagne de désobéissance civile prévue le 14 juillet, au lendemain d'un accord obtenu avec les généraux au pouvoir pour tracer les grandes lignes de la transition démocratique. Un nouveau programme d'événements hebdomadaires, publié sur les réseaux sociaux par l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), ne fait pas mention de cette journée de "désobéissance civile et grève" fixée initialement le 14 juillet dans tout le Soudan. Quant à un "cortège" organisé le 13 juillet pour marquer les 40 jours après la dispersion meurtrière d'un sit-in de manifestants

devant le QG de l'armée à Khartoum, il a été transformé en une "commémoration" en l'honneur des martyrs, dans la capitale et le reste du pays.

Le drame du 3 juin avait fait des dizaines de morts et provoqué un tollé international, aggravant les tensions entre les contestataires et le Conseil militaire qui dirige le pays depuis la destitution en avril du président Omar el-Bachir.

Grâce à la médiation de l'Éthiopie et de l'Union africaine, les deux camps ont repris les négociations, acceptant vendredi une présidence alternée à la tête d'un "Conseil souverain", l'instance qui va diriger une période de

transition d'environ trois ans.

Un leader de l'ALC Ahmed Rabie a confirmé à l'AFP l'annulation de la campagne de désobéissance civile.

"C'est pour ouvrir la voie à (l'application) de l'accord", a-t-il souligné. "La désobéissance et la grève avaient pour objectif d'obtenir un pouvoir civil. On peut assumer que ça va se faire avec l'accord", souligne un autre responsable de l'ALC Khaled Omar. La contestation avait organisé du 9 au 11 juin une campagne de désobéissance civile qui avait quasiment paralysé Khartoum.

Depuis le 3 juin, la répression a fait 136 morts, dont une centaine dans la

seule dispersion du sit-in, selon un comité de médecins proche de la contestation. Les autorités parlent de 71 morts depuis la même date.

TUNISIE

Le "niqab" interdit dans les institutions publiques

Le chef du gouvernement Youssef Chahed a décidé d'interdire le niqab dans les établissements publics. À travers une circulaire, il évoque des raisons de sécurité. La circulaire gouvernementale interdit à toute personne ayant le visage caché l'accès aux institutions et administrations publiques. Huit jours après un double attentat suicide perpétré à Tunis et revendiqué par le groupe État islamique, cette mesure se veut une réponse, selon les autorités, au risque d'intrusion de suspects dans les bâtiments publics.

La Ligue tunisienne des droits de l'homme au nom des libertés individuelles demande que cette mesure soit temporaire. Quant à la réaction de la population, aucune inquiétude à avoir, selon Messaoud Romdhani. Le président du Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES) affirme que cette interdiction "est une demande des Tunisiens, à travers les journaux, les réseaux sociaux. A la différence des pays du Golfe, l'Islam en Tunisie est, dit-il, plus ouvert, plus tolérant."

Le voile intégral qui couvre le visage à l'exception des yeux n'est toutefois pas prohibé de l'espace public. Pour l'interdire de la rue, il faudrait une loi votée par le Parlement.

MOZAMBIQUE

7 morts dans une attaque revendiquée par l'EI

Sept personnes, dont un policier, ont été tuées dans le nord du Mozambique lors d'une attaque revendiquée par le groupe jihadiste État islamique, at-tion appris de sources locales.

Un policier et six civils, dont deux enfants, ont été tués dans cette attaque, menée mercredi soir dans le village de Lidjungo, dans le district de Nangade, a indiqué à l'AFP un responsable local basé dans la province de Cabo Delgado, dans le nord du Mozambique, sans donner de détail sur le mode opératoire des assaillants. Depuis octobre 2017, les militants islamistes ont pris pour cible les communautés isolées de la province de Cabo Delgado, une province riche en gaz et majoritairement musulmane, tuant plus de 250 personnes et forçant

des milliers d'autres à quitter leur foyer malgré une forte présence policière et militaire dans cette région qui borde la Tanzanie.

Selon le SITE Intelligence, qui surveille les activités jihadistes, le groupe État islamique a publié une déclaration vendredi soir, affirmant sa participation à l'attaque du mercredi. C'est la deuxième fois qu'il revendique une attaque dans le nord du Mozambique. "Les soldats du califat ont attaqué les casernes de l'armée mozambicaine, dans la région de Nangade, dans le nord du Mozambique, il y a deux jours", selon une traduction du SITE. Le groupe a prétendu s'être heurté aux militaires "tuant et blessant un certain nombre d'entre eux et contraignant les autres à fuir".

L'EI avait déjà revendiqué son implication dans une attaque dans le nord du Mozambique le 3 juin, dans le village de Metubi, à 150 km à l'est de Nangade. La police et les autorités ont pour règle de ne pas commenter les activités des insurgés, même si les attaques sont confirmées par la population locale.

L'identité des militants islamistes actifs dans le nord du Mozambique reste incertaine et leurs motifs inconnus. Plusieurs analystes ont exprimé des doutes sur les revendications de l'EI, suggérant qu'il est peu probable que le groupe ait des contacts directs avec des combattants au Mozambique.

Agences

Agences

MIDI

ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

L'ALGÉRIE DU 5 JUILLET 1962 AU 2 JUIN 2019

Enjeux géostratégiques, sécurité et réformes

Au XXI^e siècle, les batailles économiques en Algérie se remporteront grâce à la bonne gouvernance et la valorisation du savoir.



Enjeux géostratégiques, sécurité et réformes

Au XXI^e siècle, les batailles économiques en Algérie se remporteront grâce à la bonne gouvernance et la valorisation du savoir.

PAR DR *ABDERRAHMANE MEBOUL

Il n'y a pas de citoyens sans projet social et il n'y a pas de projet économique durable qui ne soit pas lié à un projet social. Il s'agit de restaurer à l'État sa vocation naturelle, le soumettre au principe d'efficacité conçu selon une démarche démocratique, la puissance publique dépendant trop des corporations rentières ce qui conduit à un éparpillement et un accroissement des dépenses de l'État qui ne sont pas proportionnelles à leur efficacité. D'où l'urgence du renouveau du service public et l'optimisation de l'effet de la dépense publique en introduisant plus de rigueur budgétaire passant par des institutions crédibles renvoyant à une gouvernance centrale et locale renouée passant par une réelle décentralisation. Aussi, les défis qui attendent l'Algérie sont nombreux et complexes du fait de l'important retard dans la mise en œuvre de véritables réformes politiques et économiques. Tout politique de développement de 2019 à 2025/2030 n'aura de chances d'aboutir que si d'abord l'on tient compte des trajectoires du passé pour ne pas renouveler les mêmes erreurs, que s'il y a une mise en place de nouvelles institutions débureaucratées, un minimum de consensus social pour sa mise en œuvre, tout projet étant porté par les acteurs politiques, sociaux et économiques, identifiant clairement le rôle des acteurs, et une autre échelle de valeurs fondée sur une économie réhabilitant le travail et l'intelligence en fait la morale pour favoriser les véritables créateurs de richesses au sein d'un monde en perpétuel mouvement. Aussi, l'Algérie sous réserve de la stabilité, de la sécurité, d'une nouvelle gouvernance, a toutes les potentialités de sortie de crise en conciliant efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale. Nous devons prendre conscience de la gravité de la situation : la vache de lait à traire, Sonatrach, c'est fini. L'histoire étant le fondement de la connaissance et de l'action future, ne se découpe pas en morceaux, vu l'existence des imbrications dialectiques au cours du temps, dans la suite de mes contributions, pour comprendre la situation de 1963 à 2019 et tracer les perspectives 2019/2025/2030, il me semble fondamental, de saisir les liens entre l'évolution progressive des fonctions État/Rente/Marché dans le cadre de la mondialisation, dont la quatrième révolution économique, culturelle, politique, sociale, sécuritaire et écologique. Il faut le reconnaître avec objectivité, la période de 1963 à juin 2019 est encore une transition inachevée tant sur le plan politique qu'économique.

1.- Période de 1963/1977 à la crise de 1986

C'est l'hymne à la liberté chanté en 1962 dans les rues de l'ensemble de l'Algérie indépendante, les espoirs suscités par le

socialisme spécifique à l'algérienne, la nationalisation des fermes des colons par l'autogestion qui devait élever la production, restauré les paysans dans leur dignité, mais aussi les luttes de pouvoir entre l'Intérieur et l'Extérieur. Le 19 juin 1965, le Président élu auparavant est destitué et c'est le discours du sursaut révolutionnaire du fait que l'Algérie serait au bord de la faillite. Il fallait la redresser, grâce à un pouvoir fort qui résisterait aux événements et aux hommes, à travers trois axes : la révolution industrielle, la révolution agraire, et la révolution culturelle, en prenant comme base le plan économique du programme de Tripoli qui repose sur la dominance du secteur d'État, comme fer de relance de l'économie nationale, à travers les grosses sociétés nationales. Ceux sont les discours triomphants de constructions des usines les plus importantes du monde, du bienfait de la révolution agraire, garantie de l'indépendance alimentaire, de l'école et de la santé pour tous et de la promesse solennelle que nous deviendrons, horizon 1980, le Japon de l'Afrique avec les lancements du plan triennal 1967 - 1969, du premier quadriennal 1970 - 1973 et du second quadriennal 1974 - 1977. Le système d'information, socio-éducatif participatif à ces slogans idéologiques, comme façonnement des comportements. Nous assistons aux discours de la vertu des fameuses industries industrialisantes avec la priorité à l'industrie dite lourde et au niveau international de l'Algérie leader du nouvel ordre économique international dans sa lutte contre l'impérialisme cause fondamentale du sous-développement. Et voilà qu'après la mort du Président après une longue maladie et une lutte de pouvoir qui se terminera par un compromis, et la venue d'un nouveau Président, qu'en 1980, nous apprenons de la part des responsables politiques que cette expérience a échoué et que la période passée était une décennie rouge. Les nombreuses commissions dont les résultats sont jetés dans les tiroirs après des exploitations politiques contribueront à ces dénonciations. Du fait de la compression de la demande sociale durant la période précédente et surtout grâce au cours élevé du pétrole, les réalisations porteront sur les infrastructures, la construction de logements et l'importation de biens de consommation finale avec le programme anti-pénurie avec la construction sur tout le territoire national des souks el-fellah grandes surfaces commerciales relevant de l'État. L'Algérie ne connaît pas de crise économique selon les propos télévisés d'un ex-Premier ministre, qui touchait en ces moments les pays développés avec un baril en termes de parité de pouvoir d'achat 2015, équivalent à 90/95 dollars. C'est alors l'application mécanique des théories de l'organisation, en les fractionnant car les grosses sociétés natio-

nales ne seraient pas maîtrisables dans le temps et l'espace. Mais, en 1986, la population algérienne contemple l'effondrement du cours du pétrole les listes d'attente et l'interminable pénurie. Et voilà que nous avons un autre discours : les Algériens font trop d'enfants, ne travaillent pas assez. C'est à cette période que s'élaborent les premières ébauches de l'autonomie des entreprises publiques avec la restructuration organique. L'on fait appel à la solidarité de l'émigration que l'on avait oubliée. Il s'ensuit l'effondrement du dinar dont on découvre par magie que la parité est en partie fonction du cours du dollar et du baril de pétrole et non au travail et à l'intelligence, seules sources permanentes de la richesse. On loue alors les vertus du travail, de la terre, l'on dénonce les méfaits de l'urbanisation, du déséquilibre entre la ville et la campagne, et l'on redécouvre les vieux débats entre partisans de l'industrie lourde qui serait néfaste, les bienfaits de l'industrie légère et la priorité à l'agriculture dont on constate le niveau alarmant de la facture alimentaire. Et comme par enchantement c'est le slogan de l'homme qu'il faut à la place qu'il faut et au moment qu'il faut.

2.- La période de 1988 à 1999 : crise politique et économique

Conséquence de la crise de 1986 qui a vu s'effondrer les recettes d'hydrocarbures de 2/3, contredit ces discours populistes, et c'est le début timide d'une presse libre et d'un multipartisme que l'on tente de maîtriser par l'écllosion de Partis (une famille pouvant fonder un parti avec des subdivisions de l'État) avec la naissance d'une nouvelle Constitution en 1989 qui introduit des changements fondamentaux dans notre système politique qui avait un caractère monocratique depuis l'indépendance conférant ainsi à notre système politique un caractère pluraliste. Elle était cependant porteuse d'une vision hybride de la société, dans la mesure où des articles renvoyaient à des options politico-économiques et politico-idéologiques contradictoires. Sur le plan économique, entre 1989-1990 c'est l'application des réformes avec l'autonomie de la banque centrale, à travers la loi sur la monnaie et le crédit, la tendance à la convertibilité du dinar, la libéralisation du commerce extérieur, une tendance à l'autonomie des entreprises et l'appel, très timidement, à l'investissement privé national et international sous le slogan secteur privé facteur complémentaire du secteur d'État. Après le socialisme spécifique, c'est l'économie de marché spécifique avec la dominance du secteur d'État soumis à la gestion privée. Effet de la crise économique, nous assistons à une crise politique sans précédent qui couvait déjà puisque un ex chef de gouvernement qui agissait dans le cadre de la Constitution de 1976, amendée en 1989, s'est opposé au chef de l'État refusant de démissionner en invoquant la responsabilité politique de son gouvernement devant la seule Assemblée nationale, qui était aux mains du FLN dont le président n'était autre que le même Président. La crise fut accélérée par des élections législatives, coordon-



nées par un nouveau chef de gouvernement issu des hydrocarbures. Une explosion sociale s'ensuit dont l'aboutissement sera la démission de ce Président après plus d'une décennie de pouvoir. Le procès est fait cette fois à la décennie noire de 1980/1990. Et c'est la liste interminable de chefs de gouvernement et de ministres, changement successif du à la profonde crise qui secoue le pays. C'est la naissance du Haut Comité d'État (HCE), la venue d'un historico et figure charismatique qui donnera une première lueur d'espoir, présidera à peine six mois le HCE avant d'être assassiné, son remplacement par un autre membre du HCE, avec parallèlement, un Conseil Consultatif faisant œuvre de parlement pouvant fonder un parti avec des subdivisions de l'État) avec la naissance d'une nouvelle Constitution en 1989 qui introduit des changements fondamentaux dans notre système politique qui avait un caractère monocratique depuis l'indépendance conférant ainsi à notre système politique un caractère pluraliste. Elle était cependant porteuse d'une vision hybride de la société, dans la mesure où des articles renvoyaient à des options politico-économiques et politico-idéologiques contradictoires. Sur le plan économique, entre 1989-1990 c'est l'application des réformes avec l'autonomie de la banque centrale, à travers la loi sur la monnaie et le crédit, la tendance à la convertibilité du dinar, la libéralisation du commerce extérieur, une tendance à l'autonomie des entreprises et l'appel, très timidement, à l'investissement privé national et international sous le slogan secteur privé facteur complémentaire du secteur d'État. Après le socialisme spécifique, c'est l'économie de marché spécifique avec la dominance du secteur d'État soumis à la gestion privée. Effet de la crise économique, nous assistons à une crise politique sans précédent qui couvait déjà puisque un ex chef de gouvernement qui agissait dans le cadre de la Constitution de 1976, amendée en 1989, s'est opposé au chef de l'État refusant de démissionner en invoquant la responsabilité politique de son gouvernement devant la seule Assemblée nationale, qui était aux mains du FLN dont le président n'était autre que le même Président. La crise fut accélérée par des élections législatives, coordon-

secondé chambre, dite Conseil de la nation, et par le truchement de l'article 120, lui donne pratiquement le pouvoir de bloquer un texte de loi voté par la première chambre, l'APN. Mais fait nouveau et important, elle limite le mandat présidentiel à deux étalé sur cinq années. Mais nous sommes toujours dans la même ambiguïté politique en maintenant le caractère dual de l'Exécutif, (ni régime parlementaire, ni régime présidentiel) tout en consolidant le système de Conseils existants dont l'institution d'un Haut Conseil Islamique et d'un Haut Conseil de Sécurité qui est présidé par le président de la République. C'est à cette période que naît le Parti le rassemblement national démocratique (RND) dont le fondement du discours est la lutte anti-terroriste, qui raflera presque tous les sièges en 8 mois d'existence tant de l'APN que du Sénat au détriment du parti FLN et qui provoquera par la suite des protestations interminables et une commission sur la fraude électorale dont les conclusions n'ont jamais le jour. Les parlementaires du fait de la situation sécuritaire de l'époque, auront surtout pour souci de voter pour soi-même des rémunérations dépassant 15 fois le SMNG de l'époque alors que la misère se généralise, oubliant naturellement du fait de la généralisation des emplois-rente, qu'un parlementaire aussitôt sa mission terminée retourne à son travail d'origine et qu'une retraite automatique revient à afficher un mépris total pour une population meurtrie. Dans la foulée, la venue de deux chefs de gouvernement dont le premier technicien pratiquera le statut quo et le second Ahmed Ouyahia l'application des accords du FMI qui aura à son actif le cadre macro-économique stabilisé mais avec des retombées sociales négatives du fait de la douleur de cet ajustement. Le président Liamine Zeroul démissionne et des élections sont programmées le 8 avril 1999 avec l'élection d'un Président qui promet de rétablir l'Algérie sur la scène internationale, de mettre fin à l'effusion de sang et de relancer la croissance économique pour atténuer les tensions sociales

3.- La période de 1999 au 2 juin 2019

Sur le plan économique, c'est durant que

nous assistons à l'accord signé pour une zone de libre-échange avec l'Europe applicable depuis le 1^{er} septembre 2005, prorogé jusqu'à 2000 une nouvelle loi sur l'investissement, sur la privatisation, qui sera ensuite amendée le 3 août 2016, (nouveau code d'investissement), la loi sur les Mines, la loi sur l'électricité et le transport du gaz par canalisation et l'amendement de la loi sur les hydrocarbures qui postule pour ce segment que la Sonatrach sera majoritaire au moins de 51 % tant à l'amont, l'aval que pour les canalisations. La loi de finances complémentaire 2009 avaluée par la loi de finances 2010 introduit la préférence nationale avec la règle des 49/51 %, dont aucun bilan n'a été fait à ce jour, élargie aux banques ainsi que des mesures d'encadrement des transferts de capitaux. Utopie bureaucratique et esprit rentier, l'on veut généraliser cette règle même au commerce qui n'existe même pas en Chine alors que l'objectif stratégique est le transfert technologique et managérial avec des minorités de blocage afin d'éviter des délocalisations sauvages, la règle 49/51 % pouvant s'appliquer aux segments stratégiques qu'il faut définir avec précision, avec une tendance au retour au tout à l'État gestionnaire via la dépense publique, à ne pas confondre avec l'État régulateur stratégique en économie de marché, le privé local de la sphère réelle ayant des capacités financières, technologiques et managériales fortement limitées, fortement connecté au secteur public par des relations de clientèles. Concernant le commerce extérieur nous avons des tâtonnements interminables avec des conflits internationaux notamment avec l'Europe notre principal partenaire : licences d'importation en promettant une facture d'importation de biens entre 2015/2017 de 30 milliards de dollars, données qui seront démenties par la suite où avec des sorties de devises des services les sorties de devises fluctuent entre 55/58 milliards de dollars, où nous assistons à une incohérence de discours de responsables, à un manque flagrant de la politique industrielle où l'on agrée tous azimut des usines de montage de voitures sur les anciens modèles avec des avantages exorbitants qui contribuent à la baisse

des réserves de change tout en n'exportant pas et les prix toujours à la hausse et récemment la suppression des licences d'importation avec une taxation d'un millier de produits, mesures transitoires, posant la problématique du niveau de la production nationale pour éviter un processus inflationniste. Comme a été modifiée la loi sur la monnaie et le crédit introduisant le financement non conventionnel (planche à billets qui représente en 2018 dans sa première phase ente 20/25 % du PIB) qui non maîtrisée et s'il ne s'adresse pas aux segments créateur de valeur ajoutée risque de conduire à un processus inflationniste incontrôlé (dés-équilibre offre/demande) et par ricochet en mettant à la disposition des opérateurs des dinars, ces derniers peuvent accélérer les importations en devises et donc réduire les réserves de change. Sur le plan politique, en septembre 2005, nous avons le référendum sur la réconciliation nationale avec un vote massif en faveur de la paix, dossier qui selon certains indiscretions aurait été ficelé avant l'arrivée du nouveau président. Un chef de gouvernement est nommé après plus de 8 mois d'attente mais son mandat sera de courte durée, à peine une année, du fait des conflits de compétences. Un second chef de gouvernement Ali Benflis lui succédera mais qui démissionne, tout en se présentant candidat à la présidence avec comme conséquence une dualité dans les rangs du FLN dont il est issu. Il est remplacé par le secrétaire général du RND Ahmed Ouyahia. Viennent ensuite les élections du 08 avril 2004 qui sont largement remportées par le précédent Président avec trois chefs de gouvernement successifs : premièrement le secrétaire général du RND qui a été chargé des élections de 2004, puis le secrétaire général du FLN Abdelaziz Belkhadem courant 2007, ce Parti avec les élections successives étant devenu majoritaire tant au niveau de l'APN que du Sénat, avec peu de modification dans la composante ministérielle puisque le nouveau chef de gouvernement n'a pu nommer aucun ministre entre mai 2006 et juin 2008, assistant d'ailleurs à la même composante à quelques variantes près depuis 10 années, idem pour les walis et les postes clés de l'État. Puis à nouveau courant 2008 voilà le retour du secrétaire général du RND qui sera chargé des élections d'avril 2009. C'est également durant cette période courant novembre 2008 qu'est amendée la Constitution, à la majorité des deux chambres, les députés et sénateurs. Cet amendement ne limite plus les mandats présidentiels, tout en supprimant le poste de chef de gouvernement en le remplaçant par celui de premier ministre consacrant un régime semi-présidentiel. Dans la foulée, l'élection présidentielle s'est tenue le 9 avril 2009 où l'ancien Président est réélu pour un nouveau mandat de cinq années (2009/2014). Mais fait nouveau, une crise mondiale sans précédent depuis la crise d'octobre 1929 est apparue en octobre 2008.

En septembre 2012, à la place d'Ahmed Ouyahia, qui sera désigné directeur de cabinet à la présidence de la République, est nommé Abdelmalek Sellal Premier ministre qui sera directeur de campagne pour une nouvelle élection présidentielle le 17 avril 2014, remportée par Abdelaziz Bouteflika. Abdelmalek Sellal dirigera quatre gouvernements successifs ayant été directeur de campagne plusieurs fois du Président Bouteflika du 4 septembre 2012 au 11 septembre 2013, du 11 septembre 2013 au 13 mars 2014, du 5 mai 2014 au 14 mai 2015 et du 14 mai 2015 au 24 juin 2017. Viendra ensuite la révision de la constitution par les deux chambres (Loi numéro 16-01 du 6 mars 2016) limitant le mandat du président à deux en précisant que toute loi n'est jamais rétroactive. Nous assistons en 2017 à la nomination d'Abdelmadjid Tebboune au poste de Premier ministre du 25 mai au 15 août 2017 qui sera démis de ses fonctions, le 15 août, trois mois après sa nomination à la tête du gouvernement et à nouveau la nomination d'Ahmed Ouyahia comme premier ministre. Vient ensuite l'annonce par les Partis de l'alliance présidentielle FLN-RND-PMA, TAJ, l'ANR et tous leurs satellites dont l'UGTA le FCE de présenter le Président Bouteflika pour un cinquième mandat durant le mois d'avril 2019 avec le retour d'Abdelmalek Sellal comme directeur de campagne, qui sera remplacé après des remous par Abdelghani Zaâlane. Suite à cette annonce dénoncée par l'opposition qui y voit un coup de force, le président était malade certains parlant de forces anticonstitutionnelles qui se seraient accaparés du pouvoir réel, vient Al Hirak avec une protestation populaire des 48 wilayas jamais vue depuis l'Indépendance politique. Depuis le Président annonce une conférence nationale, assurant la transition, mais sans préciser de dates et nomme un gouvernement sous la direction de Noureddine Bedoui quia avait été accusé par Ahmed Ouyahia secrétaire général du RND d'avoir trafiqué les élections notamment dans la wilaya de Tlemcen au profit du FLN et pour cette élection l'entrée en masse de privés comme députés, pour la majorité afin d'avoir l'immunité parlementaire. C'est durant cette période que nous avons assisté à un fait inédit, d'une extrême gravité, des cadenas au niveau de l'APN pour forcer l'ancien Président de l'APN qui sur instance de l'ex secrétaire général du FLN Ould Abbès sera remplacé, bien que n'ayant jamais démissionné donnant un coup fatal la crédibilité des institutions. Cette annonce est rejetée massivement et le Président est contraint de démissionner et selon la Constitution est remplacé par le président du Conseil de la Nation qui fixe la date de l'élection présidentielle le 4 juillet 2019, ainsi que la démission du président du Conseil constitutionnel Taieb Belaiz. La protestation continue exigeant le départ des 2B (Bensalah et Bedoui) et pour le cas du président de l'APN, le nouveau secrétaire général du FLN exigeant son départ. Du 22 février au 2 juin nous assistons à plusieurs événements importants avec l'intensification de la protestation populaire rejoint par plusieurs corporations le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP annonce que l'ANP, accompagnera le mouvement populaire dans le cadre du respect de la Constitution, l'ouverture de dossiers

lourds sur la corruption qui menace la sécurité nationale, touchant Khalifa, Sonatrach, la route Est-Ouest, le PNDA l'affaire dite d'El-Bouchi, les surcoûts de projets ayant entraîné des trafics en dinars au niveau local, des transferts illicites de devises concernant tant les responsables des secteurs publics que privés au niveau central que local, où nous assistons à des convocations d'anciens premiers ministres comme Ahmed Ouyahia, Abdelmalek Sellal, bon nombre de ministres et le dossier n'étant pas clos étant annoncé d'autres ministres, walis, président d'APC, etc. Vient ensuite le dépôt des candidatures pour l'élection présidentielle où seuls deux candidats clandestins ont déposés leurs dossiers contre plus de 75 dossiers d'intention au niveau du ministère de l'Intérieur. Le vice-ministre de la Défense nationale chef d'état-major de l'ANP anticipant cet échec dans un discours prône le dialogue insistant que chaque partie devra faire des concessions, devant privilégier les intérêts supérieurs de l'Algérie. Dès lors logiquement, le Conseil constitutionnel le 2 a invalidé l'élection du 4 juillet 2019 annonçant un report, situation inédite où plusieurs scénarios peuvent être envisageables ou les constitutionnalistes donnent des avis contradictoires. Ira-t-on vers le prolongement du mandat de l'actuel président de l'État en sacrifiant le chef de gouvernement et ses ministres ? S'il y a un rejet de la majorité de la population (article 7 et 8 de la Constitution) pourra-t-on maintenir l'actuel président de l'État quitte à renouveler l'échec de la présidence du 4 juillet 2019 et dans ce cas, ira-t-on dans le cadre constitutionnel en nommant un nouveau Président du Conseil constitutionnel qui serait alors président de l'État sous réserve de la démission de l'actuel ? Fera-t-on activer le conseil de sécurité pour désigner un ou un collectif entre trois et cinq pour une période transitoire avec un programme dans le cadre d'une conférence nationale ? Mais dans ce cas qui représente qui ? Quelle place de l'armée dans toutes ces négociations ? La situation est complexe d'où l'importance d'un dialogue productif avec des concessions réciproques. De toute manière, il était illusoire, voire utopique de prévoir l'élection présidentielle pour le 4 juillet 2019 où on assiste à une désobéissance civile tant des présidents d'APC que des magistrats dans bon nombre de wilayas, avec le risque d'un boycott massif ne résolvant en aucune manière la crise qui est avant tout politique, au contraire avec le risque de l'amplifier. L'élection présidentielle doit se tenir dans les plus brefs délais, impérativement avant la fin de l'année 2019, le 4 juillet 2019 afin d'éviter une crise économique et institutionnelle majeure qui isolerait encore plus le pays au niveau international et accroîtrait les tensions internes, étant entendu que cette élection devra se faire dans la plus totale transparence impliquant la révision du fichier électoral et une commission de surveillance indépendante de l'exécutif.

●●●

II : Les axes du redressement national 2019/2025/2030 : institutions démocratiques et bonne gouvernance

Les expériences réussies de la transition économique et politique ont été faites graduellement, les forces réformatrices ayant intégré les forces conservatrices dans une dynamique nouvelle ou la moralité a été la règle. Sans s'attaquer au fonctionnement du système, même si on remplace des personnes par d'autres, ces dernières verseront comme leurs prédécesseurs dans la corruption. Aussi, attention à ces slogans des courants extrémistes populistes, qui risquent de conduire Al Hirak dans l'impasse : " *Dégagez tous*", la majorité des fonctionnaires, des cadres tant au niveau de la société civile que de l'ANP/forces de sécurité sont honnêtes, devant à tout prix éviter le vide des institutions ce qui conduirait à l'anarchie profitable aux conservateurs. Aussi les fondamentaux du développement de l'Algérie doivent reposer sur des institutions démocratiques et la bonne gouvernance

1.- Les liens dialectiques entre institutions et développement

La majorité des Prix Nobel d'économie ont mis en relief les liens dialectiques entre bonnes institutions et développement qui supplément à la déficience du marché. Je rappelle, comme consécration de la recherche du rôle fondamental des institutions, cœur de la dynamique économique des conditions du développement, qu'en octobre 2009, que le jury du Prix Nobel en sciences économiques de l'Académie royale suédoise des sciences avait choisi le travail d'une femme - Elinor Ostrom pour "*son analyse de la gouvernance économique, en particulier des biens communs*" et d'Olivier Williamson pour son analyse de la gouvernance économique, en particulier des frontières de la firme. Cette analyse approfondit celle du fondateur de la Nouvelle économie institutionnelle, (NEI), ayant comme chef de file, Douglass North. Celui-ci a démontré que les institutions ont un rôle très important dans la société déterminant la structure fondamentale des échanges humains, qu'elles soient politiques, sociales ou économiques. Elles constituent un des facteurs déterminants de la croissance économique de long terme, le terme institution désignant "*les règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines*", et aussi comme "les règles du jeu" qui façonnent les comportements humains dans une société. D'où l'importance des institutions pour comprendre la coopération sociale, comment contrôler la coopération des différents agents économiques et faire respecter le contrat de coopération. Comme il est coûteux de coopérer sur le marché, il est souvent plus économique de coopérer au sein d'une organisation. C'est là l'apport fondamental de Ronald Coase et de Williamson qui permet de comprendre comment émerge le phénomène de la firme qui intègre une série d'activités de manière hiérarchique, économise les coûts de transactions par rapport au marché, tenant compte bien entendu des coûts d'organisation. Elinor Ostrom a fait progresser également la gouvernance environnementale dans le sens de plus de décentralisation. Cela comporte l'implication des acteurs locaux dans la mise en place de la règle, la reconnaissance de l'évolution des pratiques et des traditions, la méfiance à l'égard des solutions toutes faites imposées de l'extérieur par une réglementation autoritaire alors que la diversité institutionnelle est nécessaire pour comprendre la complexité de notre monde. Des auteurs comme Pierre Calame ont mis en relief que la crise de l'État ne connaît pas seulement une crise interne touchant à ses fonctions et à sa structure, mais concerne davantage la capacité de l'État à asseoir sa légitimité ainsi qu'à formuler des politiques publiques en phase avec les besoins socio-économiques. Les travaux de Aglietta et Boyer sur la régulation en France, bien que ne se réclamant pas du courant institutionnaliste, faisant la synthèse entre la théorie keynésienne et la théorie marxiste (ce retour en force des idées de Keynes et de Marx depuis l'avènement de la récente crise) vont dans ce sens, liant l'accumulation du capital, les ruptures du capitalisme à travers les institutions et la dynamique des forces sociales, contrairement aux théories du cycle. Comme suite logique de ces importantes découvertes théoriques, sur le plan opérationnel l'analyse des liens entre gouvernance et institutions a fait un grand progrès par la mise en relief de l'importance de la révolution dans le système des télécommunications (les nouvelles technologies dont Internet et Intranet) et l'intelligence économique mais avec des visions différentes. C'est que les mutations

que connaît l'économie mondiale ont leur équivalent dans le domaine de l'information et de la communication. Elles ont une répercussion fondamentale sur la bonne gouvernance, sur l'urgence du renouveau du mode d'enseignement, sur tous les mécanismes de gestion tant centrale que locale des institutions et des entreprises. Passage de l'organisation hiérarchique dite militaire, puis à l'organisation divisionnelle, puis matricielle et, plus récemment à l'organisation en réseaux. Ces organisations cohabitent souvent dans un même espace mais avec la percée de nouvelles organisations classiques qui s'adaptent aux nouvelles mutations économiques du passage de l'ère de la matérialité du XX^e siècle à celle de l'immatérialité du XXI^e siècle. En effet, on observe aujourd'hui une métamorphose complète du paysage médiatique mondial qui est due principalement à la combinaison dynamique de deux facteurs : l'essor exceptionnel du capitalisme financier et la révolution numérique qui a donné aux technologies de l'information et de la communication un essor non moins exceptionnel. Ces nouvelles technologies (NTIC) changent donc profondément la vie au quotidien des citoyens, le fonctionnement des entreprises, de l'État. Tout cela entraîne de nouvelles représentations mentales et sociales. Cela est plus patent au niveau multimédia (TV, vidéo à la demande, GPS, musique...) sur les téléphones portables. Récemment sous l'impulsion de la révolution du nouveau système d'information, a été réalisée une synthèse des différentes approches introduisant le système d'intelligence stratégique politique reposant sur la décentralisation qui doit permettre, en principe, de combattre l'inefficacité de la gestion centralisée et de faciliter l'engagement citoyen dans le fonctionnement du pays dans une approche de recherche de l'optimalité. Cette approche combine le culturel dans sa dimension historique, l'anthropologie, le juridique, l'économique dans sa diversité macro-micro-, le politique et le technologique. Ces analyses ont été reprises par les institutions internationales et nationales notamment par la banque mondiale recommandant une gestion du secteur public plus efficace et transparente, de nouveaux programmes visant à restaurer l'État de droit, à rendre les dirigeants politiques responsables, à équilibrer les dépenses publiques, à améliorer les méthodes de comptabilité et de vérification des comptes et à décentraliser les services publics où a été posée cette question : la bonne gouvernance est-elle une conséquence de la pratique de la démocratie et l'État de droit ou sa cause ? Autrement dit, la liberté, la démocratie et l'État de droit, pris comme option politique peuvent-elles engendrer la bonne gouvernance, c'est-à-dire la bonne gestion des affaires publiques ? Car il serait erroné d'affirmer que la bonne gouvernance serait l'assimilation à la quantification de la croissance du PIB / PNB.

2.- État de Droit et bonne gouvernance

Du point de vue historique, le concept de bonne gouvernance a évolué et il est apparu depuis que le monde est monde. Il a été évoqué par Aristote, mais a été formalisé il y a plus d'un demi-siècle chez les économistes américains, dont Ronald Coase, en 1937 pour les entreprises à travers sa théorie du contrat. La version actualisée de l'année 2009 des indicateurs de gouvernance dans le monde, établie par des chercheurs de la Banque mondiale, montre que les progrès sont en rapport avec les réformes dans les pays où les dirigeants politiques, les décideurs, la société civile et le secteur privé considèrent la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption comme des facteurs indispensables à une croissance durable et partagée. Mais en dépit des acquis en matière de gouvernance dans certains pays, d'autres, en nombre égal, ont vu leurs performances se dégrader sur plusieurs aspects de la gouvernance. La gouvernance locale qui désigne un ensemble d'institutions, de mécanismes et de processus qui permettent aux citoyens et aux groupements de citoyens d'exprimer leurs intérêts et leurs besoins, de régler leurs différends et d'exercer leurs droits et obligations à l'échelon local. Quant à la gouvernance d'entreprise, elle recouvre l'ensemble des mécanismes qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit qui gouvernent leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire. L'objectif pour l'entreprise, c'est l'amélioration du cadre juridique, institutionnelle et réglementaire organisant la gouvernance d'entreprise, optimiser l'organisation de l'entreprise au niveau de la direction et du contrôle, réduire les conflits d'objectifs entre dirigeants et actionnaires et

enfin améliorer l'efficacité et l'efficience de l'entreprise et réaliser la croissance économique. Selon la Banque mondiale dans sa nouvelle vision "*la gouvernance est définie comme étant l'ensemble des traditions et institutions par lesquelles le pouvoir s'exerce dans un pays avec pour objectif le bien de tous. Elle comprend les procédés par lesquels les titulaires du pouvoir sont choisis, contrôlés et remplacés, la capacité du gouvernement à gérer efficacement les ressources et à appliquer des politiques solides et enfin le respect des citoyens et de l'Etat envers les institutions régissant les interactions économiques et sociales intervenants entre eux*". La bonne gouvernance comprend les éléments suivants : la participation : donner à tous, hommes et femmes, la possibilité de participer au processus décisionnel :

***la transparence** : découlant de la libre circulation de l'information ; la sensibilité : des institutions et des processus vis-à-vis des intervenants, le consensus : des intérêts différents sont conciliés afin d'arriver à un vaste consensus sur ce qui constitue l'intérêt général, l'équité, tous, hommes et femmes, ont des possibilités d'améliorer et de conserver leur bien-être, l'efficacité et l'efficience : les processus et les institutions produisent des résultats qui satisfont aux besoins tout en faisant le meilleur usage possible des ressources, la responsabilité : des décideurs du gouvernement, du secteur privé et des organisations de la société civile, une vision stratégique : des leaders et du public sur la bonne gouvernance et le développement humain et sur ce qui est nécessaire pour réaliser un tel développement et très récemment la prise en compte la préoccupation, environnementale reprise par des institutions libérales comme la banque mondiale et l'organisation mondiale du commerce (OMC). Pour l'Onu, les acteurs de la bonne gouvernance sont les différents groupes Porteurs d'intérêts, Preneurs de décision et Fournisseurs d'opinion, ce que l'on appelle généralement les "Stake Holders" de la société, impliquant donc les modalités de prise de décision et les interrelations entre les différents intervenants dans le processus de prise de décision qui sont les Fournisseurs de services, les Détenteurs de la technologie, le gouvernement, les collectivités territoriales, le pouvoir législatif, les associations d'écologistes et de la société civile, les investisseurs, les universités et autres centres de décision intellectuelle, le secteur des Affaires, le secteur bancaire, les institutions internationales internationales dont on peut distinguer : les organisations économiques et financières internationales ex-CEE, BM, FMI, BRI et OMC..., ainsi que les organisations multilatérales ex-OCDE, l'Union Européenne, Aléna...), les représentants de la société civile : majoritairement représenté par les ONG ; les acteurs économiques et de la finance internationale : les multinationales ; les cartels ; les autorités de marchés ; les institutions privées qui participent à l'élaboration des normes ou standards communs ex : des normes comptables et enfin les Etats et les groupes informels à travers notamment le G7, G8 et récemment le G20 qui n'ont pas d'existence institutionnelle.

Quelles sont les mesures de la bonne gouvernance ?

Sur le plan politique et institutionnel on distingue : la voix citoyenne et responsabilité qui mesurent la manière dont les citoyens d'un pays participent à la sélection de leurs gouvernants, ainsi que la liberté d'expression, d'association et de presse ; -la stabilité politique et absence de violence qui mesure la perception de la probabilité d'une déstabilisation ou d'un renversement de gouvernement par des moyens inconstitutionnels ou violents, y compris le terrorisme ; - l'efficacité des pouvoirs publics qui mesure la qualité des services publics, les performances de la fonction publique et son niveau d'indépendance vis-à-vis des pressions politiques ; la qualité de la réglementation qui mesure la capacité des pouvoirs publics à élaborer et appliquer de bonnes politiques et réglementations favorables au développement du secteur privé -l'Etat de droit qui mesure le degré de confiance qu'ont les citoyens dans les règles conçues par la société et la manière dont ils s'y conforment et en particulier, le respect des contrats, les compétences de la police et des tribunaux, ainsi que la perception de la criminalité et de la violence ; la maîtrise de la corruption qui mesure l'utilisation des pouvoirs publics à des fins d'enrichissement personnel, y compris la grande et la petite corruption, ainsi que "la prise en otage" de l'État par les élites et les intérêts privés. En conclusion, fait des tensions géostraté-

giques et de la baisse du cours des hydrocarbures de longue durée, la mise en place d'institutions efficaces de suivi, du fait des ressources de surcroît éphémère due essentiellement à la rente des hydrocarbures, interpelle les plus hautes autorités du pays, sur l'urgence d'une gouvernance renouvelée. Sans un débat sérieux sur le futur rôle de l'État en Algérie, des relations dialectiques État-marché, débat indispensable pour avoir une opérationnalité de la future politique économique et sociale et la réforme de Sonatrach lieu de production de la rente, et le système financier lieu de distribution de la rente, les banques publiques (plus de 85 % des crédits octroyés) étant au cœur d'importants enjeux de pouvoir entre les partisans de l'ouverture et ceux de préservation des intérêts de la rente, il ne faut pas s'attendre à une lutte durable contre la corruption. Ainsi s'impose une gestion active des réserves de change, une nouvelle politique des subventions ciblées pour les plus défavorisés, tant inter-socio-professionnelle qu'inter-régionale pour garantir la cohésion sociale, ainsi qu'une nouvelle politique salariale et du marché de l'emploi conciliant flexibilité et sécurité, une nouvelle politique par la réunification des caisses de retraite afin d'éviter leur implosion, la solution étant le développement des segments productifs devant faire le bilan de tous ces organismes de l'emploi des jeunes qui doivent être unifiés, dont l'impact reste limité. C'est que les changements périodiques du cadre juridique des investissements, produit des rapports de force des différents segments du pouvoir, explique le manque de cohérence et de visibilité, la politique gouvernementale se trouvant ballottée entre deux forces sociales antagoniques, la logique rentière épaulé par les tenants de l'import et de la sphère informelle malheureusement dominante et la logique entrepreneuriale minoritaire. Cela explique également que l'Algérie est dans cette interminable transition depuis 1986, ni économie de marché, ni économie administrée, expliquant les difficultés de la régulation, l'avancée des réformes étant inversement proportionnelle au cours du pétrole et du cours du dollar, les réformes étant bloquées ou timidement faites avec incohérence lorsque que le cours s'élève ou diminue. Il s'agit d'avoir des institutions crédibles fondement de la CONFIANCE sans laquelle aucun développement durable ne peut se réaliser. Car force est de constater qu'il reste beaucoup à faire pour que nos responsables s'adaptent aux arcanes de la nouvelle économie, où se dessinent d'importants bouleversements géostratégiques mondiaux, croyant que l'on combat la fuite des capitaux à partir de lois, de commissions, de circulaires ou de codes, ignorant tant les mutations mondiales que la morphologie sociale interne, en perpétuelle évolution. Les pouvoirs publics ont-ils tiré les leçons de la chute des cours des hydrocarbures en 1986 avec ses incidences économiques, politiques et sociales de 1990 à 2000 ? Il s'agit de réaliser la transition d'une économie de rente à une économie productive dans le cadre de la mondialisation en réhabilitant l'État de droit et les véritables producteurs de richesses, l'entreprise et son fondement le savoir. L'Algérie continue de dépenser sans compter avec le risque d'épuiser ses réserves d'hydrocarbures et de change sans instaurer une véritable économie productive dans le cadre des valeurs internationales. Le dialogue productif entre les différentes composantes de la société est fondamental pour faire avancer les réformes devant éviter le chauvinisme étroit et l'autosatisfaction, contraire à la dure réalité quotidienne des Algériens, qui ne peut que conduire à une névrose collective. Les différentes composantes de notre société, doivent concourir ensemble à la paix, à la sécurité et à la stabilité condition de profondes réformes permettant un développement durable au profit de tous les Algériennes et Algériens.

Il s'agit là de l'unique voie que doivent emprunter les Algériens afin de transcender leurs différends, à vaincre la haine et les peurs qui les habitent, à exorciser leurs démons et à trouver de nouvelles raisons de vivre harmonieusement ensemble et de construire le destin exceptionnel que de glorieux aînés de la génération du 1^{er} Novembre ont voulu pour eux.

J'ose espérer un avenir meilleur pour mon pays, en ces moments de grands bouleversements géostratégiques, fondé sur un État de Droit, plus de tolérance, d'espace de libertés et le renforcement du dialogue productif, loin de tout extrémisme, rassemblant tous les algériennes et algériens.

*A. M., expert international et professeur des universités

Lancement prochain de la réorganisation du secteur du cinéma en Algérie

La ministre de la Culture, Meriem Merdaci, a annoncé, samedi à Mascara, le lancement prochain de la réorganisation du secteur du cinéma en Algérie pour lui donner plus de vitalité et rationaliser les dépenses.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection de son secteur dans la wilaya de Mascara, la ministre a souligné que l'action lancée au niveau du ministère dans le domaine de la réorganisation des différents festivals culturels sera appliquée dans le domaine du cinéma en Algérie et ses différents aspects et créer un dynamisme.

Merdaci Meriem a fait savoir qu'un grand travail se fait au niveau du ministère de la Culture avec l'ouverture de plusieurs chantiers et dossiers, dont celui de reclassement des métiers culturels mené par le Conseil national des arts et des lettres qui a reclassé et défini des métiers culturels et introduit de nouveaux.

La même responsable a valorisé une convention signée dernièrement par le ministère avec un nombre d'entreprises d'assurances au profit des artistes, travailleurs et retraités du secteur accordant des avantages et incitations pour les artistes et fonctionnaires du secteur dans différents domaines. En inaugurant la nouvelle maison de la culture de la ville de Mascara, dont le coût de réalisation et d'équipement est estimé à 736 millions DA, Mme



Merdaci a exhorté à une exploitation optimale des moyens dont dispose cette nouvelle structure dont la salle de théâtre d'une capacité de 500 places, une salle de spectacles cinématographiques de 260 sièges, d'autres et des ateliers et à les mettre à la disposition des artistes, acteurs culturels et le public.

La ministre a inauguré, lors de cette visite, le nouveau siège de la Direction de la culture de la wilaya de Mascara d'un coût de 100 millions DA, qui a nécessité 25 millions DA supplémentaires pour l'achèvement des travaux d'aménagement externe et d'équipement. Cet espace est conçu suivant le style architectural local musulman.

Mme Merdaci a souligné que les espaces culturels réalisés dans la wilaya de Mascara dans les dernières années, dont le théâtre régional restauré totalement sont des acquis importants pour les hommes de la culture et de l'art de la wilaya qui disposent désormais d'espaces ouverts à l'expression artistique et littéraire permettant de mettre en exergue leur talent dans tous les domaines. Ces réalisations permettent au public d'apprécier des spectacles culturels dans l'ambiance et la sérénité, a-t-elle ajouté.

La ministre a visité, au terme de sa visite dans la wilaya de Mascara, l'arbre de Dardara dans la commune de Ghriss, qui fut le théâtre de la pre-

mière allégeance à l'Emir Abdelkader par les tribus pour la résistance contre le colonisateur français en novembre 1832.

Mila : vente-dédicace collective des ouvrages de 25 jeunes écrivains

25 jeunes écrivains participent à une vente-dédicace collective de leurs ouvrages initiés par le club littéraire Mila takra'â de la maison de jeunes Mohamed-Ledraa (Mila).

L'initiative inscrite dans le cadre de la célébration du 57^e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse et du second anniversaire de la création du club Mila takra'â, a réuni ces jeunes auteurs qui viennent de 20 wilayas du pays, a indiqué Abdelhak Mehni, directeur de la maison de jeunes.

Pour Islam Gheriss de Laghouat auteur de "Ange musical" et Sara Maâchou de Mascara qui participent avec deux recueils "Nicotine" et "Schizophrénie", l'initiative est une occasion de rencontre entre les jeunes auteurs pour s'évaluer mutuellement.

Auteure d'un recueil poétique "Souvenir", Dhikra Benayda de Guelma a estimé que l'opération qui a attiré un public non négligeable de jeunes lecteurs montre que la lecture a commencé progressivement à récupérer son public.

L'initiative permet aux participants d'échanger leurs expériences et faire connaître leurs écrits, a considéré Nedjma el-Malik de Chelghoum Laïd (Mila) auteure d'un recueil poétique intitulé "Les disques de la passion".

La vente-dédicace a été suivie d'une rencontre-débat autour des œuvres exposées par les participants.

Ouverture d'une première Maison de l'artiste à Blida

Une maison de l'artiste, première du genre à Blida, a été inaugurée, vendredi, au centre-ville de la wilaya à l'occasion de la célébration de la 57^e Fête de l'indépendance, en présence de nombre d'artistes.

Le wali de Blida, Youcef Chorfa, a supervisé la cérémonie d'inauguration de cette structure sise à Bab Zaouïa, restée fermée durant trois années depuis la fin de sa réalisation, a appris l'APS auprès du bureau d'études chargé du suivi de la réalisation de ce projet.

Une occasion tant attendue par les artistes de la wilaya qui ont réclamé l'accélération de l'ouverture de cette structure, lors de laquelle des élèves d'écoles de musique de Blida ont inter-



prété des mélodies du répertoire andalou. Montée en rez-de-chaussée et deux étages et s'étendant sur une superficie de 7.880 m2, la Maison de l'artiste

est composée d'une galerie de beaux-arts, une salle de spectacle, un ciné-club, un atelier d'arts dramatiques et chorégraphiques, un autre atelier des arts plastiques,

un studio d'enregistrement et une salle de cours de musique.

Le directeur de la culture, Hadj Meshoub, également présent à cette cérémonie, a fait savoir que la Maison contenait aussi un atelier d'entraînement sur les différents genres de musique (chaâbi, andalou, arabe, symphonique...) et un atelier pour la section rythmique, le solfège et les cours théoriques.

La terrasse de cette structure culturelle devra abriter des cafés culturels et des débats intellectuels animés par des hommes de culture à l'instar des écrivains et des poètes en vue de dynamiser le mouvement culturel dans la capitale de la Mitidja.

COPA AMERICA :

Dénonçant "la corruption", Messi pousse un énorme coup de gueule

Très sévèrement expulsé lors de la petite finale de la Copa America face au Chili (2-1) samedi, l'attaquant de l'Argentine Lionel Messi a boucé la remise des médailles.

Une manière pour le joueur du FC Barcelone, très remonté, de protester. Lionel Messi était furieux. "Avec son arbitrage, M. Zambrano nous a méprisés. Ils ne sont jamais allés vérifier avec la VAR, toutes les fautes étaient pour eux (le Brésil, ndlr). J'espère que la Conmebol fera quelque chose, mais je pense qu'ils ne feront rien car le Brésil gère tout." Après la demi-finale perdue par l'Argentine face au Brésil (0-2), l'attaquant de l'équipe d'Argentine Lionel Messi n'avait pas mâché ses mots devant les médias. Déjà remonté contre la Conmebol, le joueur du FC Barcelone a encore poussé un coup de gueule après la petite finale remportée face au Chili (2-1) samedi... Expulsé, Messi boude la remise des médailles ! Lors de cette rencontre, Messi a été expulsé à la 37^e minute à la suite d'un accrochage avec

Gary Medel. Une expulsion très sévère pour le capitaine de l'Albiceleste, qui avait seulement tenu tête au Chilien, auteur de plusieurs coups. Particulièrement agacé par cette injustice, la Pulga a ensuite refusé de se présenter lors de la remise des médailles pour afficher son mécontentement. "Avec un jaune, cela aurait clos la chose pour les deux, l'expulsion aurait pu être révisée mais la VAR n'a pas été utilisée... Mais peut-être que ce que j'ai dit la dernière fois a eu des conséquences, a pesté Messi. Je ne suis pas venu à la remise des médailles pour plusieurs raisons. Nous n'avons pas à faire partie de cette corruption, de ce manque de respect dont nous avons été victimes durant toute la compétition." La Conmebol n'a pas apprécié... Furieux, Messi a continué de porter de sérieuses accusations contre l'instance sud-américaine. "Nous étions là pour la victoire finale. La corruption, les arbitres et le reste, cela fait oublier le football et le spectacle, cela a tout ruiné. On en a marre. Face au Brésil et ce samedi, nous avons

fait les meilleurs matchs. On ne nous a pas laissé aller en finale. La Conmebol peut faire ce qu'elle veut, je m'en vais serein, la tête haute, fier de cette équipe", a lancé l'attaquant argentin. Dans la foulée, la Conmebol a bien évidemment réagi en déplorant les propos tenus par la star. "Au football, parfois tu gagnes et parfois tu perds, et l'un des piliers du fair-play reste d'accepter les résultats avec respect. Et il s'agit de la même chose pour les décisions arbitrales, qui sont humaines et toujours perfectibles.

Il est donc inacceptable qu'à la suite d'incidents spécifiques à la compétition, où 12 équipes ont participé dans les mêmes conditions, des accusations infondées aient été lancées, qui manquent de vérité et mettent en cause l'intégrité de la Copa America", peut-on lire dans un communiqué officiel. Avec cette sortie, Messi s'expose à une sanction. Mais au moins, il aura dit ce qu'il avait sur le cœur.



Neymar et le PSG, aucun bras de fer en perspective

Souhaitant quitter le Paris Saint-Germain sur ce mercato d'été, l'attaquant Neymar ne semble pas vouloir déclencher un bras de fer avec le club de la capitale. Ainsi, le Brésilien se montre prêt à "tenir ses engagements" avec le champion de France. "Nous savons que Neymar veut partir du PSG. Et nous savons que le PSG ne veut pas qu'il s'en aille." Vendredi, le président du FC Barcelone Josep Maria Bartomeu a confirmé l'envie de Neymar de quitter le Paris Saint-Germain à l'occasion de ce mercato d'été. Cependant, le dirigeant catalan a également annoncé l'intention du club de la capitale de le conserver. Avec cette situation visiblement bloquée pour l'Auriverde, les prochaines semaines s'annoncent décisives.

On pouvait d'ailleurs se demander si un bras de fer n'allait pas être lancé entre les deux parties. En Catalogne, une possible absence de Neymar lors de la reprise de l'entraînement du PSG, lundi, avait d'ailleurs été évoquée. Blessé à la cheville avec le Brésil cet été, l'attaquant ne devrait effectivement pas être présent pour la reprise. Mais il n'y a rien d'anormal avec les vacances courtes du joueur de 27 ans qu'il dispose d'un congé supplémentaire.

Et selon les informations de Téléfoot ce dimanche, Neymar va bel et bien faire son retour à Paris dans les jours à venir. Et visiblement, la star prévoit de "tenir ses engagements" par rapport au champion de France. On peut donc penser que Neymar, une fois remis de son problème physique, va bien débiter la préparation estivale avec le PSG. Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec la formation francilienne, le Brésilien ne se trouve pas en position de force sur ce dossier. Contrairement au Barça en 2017, le PSG n'a pas la menace du paiement d'une clause libératoire à gérer et garde la main sur ce feuilleton. Bien sûr, il est difficile de retenir une star contre son gré, mais Paris peut au moins imposer ses conditions. Et Neymar n'a rien à gagner en agaçant (encore un peu plus ?) les décideurs parisiens



Manchester United commence à ouvrir la porte pour Pogba

Souhaitant quitter Manchester United lors de ce mercato d'été, le milieu de terrain Paul Pogba se heurte jusqu'à maintenant à l'intransigeance du club anglais. Mais les Red Devils ont revu cette position et un départ du Français semble désormais envisageable.

Paul Pogba, MU prêt à le vendre ? "Tout le monde au club, du manager au propriétaire, connaît les souhaits de Paul. Tout le monde est au courant de sa volonté de partir. Nous sommes en plein processus. Tout le monde sait quels sont les sentiments de Paul.

S'il partira en tournée ? Je ne peux rien vous dire. Je vis au jour le jour." Le coup de pression de l'agent Mino Raiola a-t-il débouqué la situation de Paul Pogba ? Ces dernières semaines, le milieu de terrain a publiquement exprimé son désir de quitter Manchester United à l'occasion de ce mercato d'été. Mais jusqu'à maintenant, le club anglais se montrait intransigent... MU prêt à négocier ! Mais les dirigeants mancunien commencent visiblement à se faire une raison sur ce dossier. D'après les informations du quotidien madrilène Marca ce dimanche, le récent 6^e de Premier League a revu sa position ! Conscients qu'il est difficile de retenir un tel joueur contre son gré, MU accepte désormais de négocier le départ de la star de 26 ans.

Et ça tombe bien, le Real Madrid et la Juventus Turin préparent de belles offres pour le champion du monde tricolore ! Alors que le club espagnol devrait réaliser une première offensive la formation italienne va également passer à l'action avec une proposition estimée à 134 millions d'euros par le média britannique The Times. Milinkovic-Savic pour le remplacer ? Un autre élément confirme un départ possible de Pogba : MU se met sérieusement à la recherche de son remplaçant. Longtemps annoncé au Paris Saint-Germain, le milieu de la Lazio Rome Sergej Milinkovic-Savic représente une priorité pour les Mancunien. Et selon la Gazzetta dello Sport ce dimanche, le Serbe se dirige vers les Red Devils ! En effet, les différentes parties commencent à se rapprocher en prévision d'un futur départ de Pogba. Une bonne nouvelle pour le Français ?



CAN 2019 : FIN DE L'AVENTURE POUR L'ÉGYPTE, LE MAROC, LE CAMEROUN ET...

Huitièmes de finale fatales pour les favoris

Après un premier tour plutôt calme, les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations Can-2019 en Égypte (21 juin-19 juillet), ont été mouvementés avec, notamment, l'élimination du pays organisateur, l'Égypte, le Maroc et le Cameroun.

PAR MOURAD SALHI

Des surprises, il y en a eu depuis le début de cette Can-2019. Mais cette fois-ci, c'est un véritable coup de tonnerre qui s'est abattu sur le sol égyptien. Ultra-favorite face à l'Afrique du Sud, l'Égypte de Mohamed Salah, pays organisateur et septuple vainqueur de la compétition, a été évincée dès les huitièmes de finale par l'Afrique du Sud (1-0). Les Pharaons qui ont fini par se faire battre, à force de ne pas mettre les ingrédients nécessaires, ont vu leur rêve s'écrouler sur un but de l'excellent Lorch, à 5 minutes du terme. C'est la déception chez les supporters égyptiens qui s'attendaient à un parcours plus intéressant dans cette édition abritée par leur pays et soutenue par des millions d'Égyptiens. Une



équipe égyptienne avec ses 3 victoires de suite au premier tour a été éliminée par l'Afrique du Sud qui n'a gagné qu'une seule rencontre contre deux défaites, un but marqué et deux encaissés. Et dans le jeu, les hommes de Stuart Baxter n'ont guère donné de motifs d'espoir. Mais ce qui compte dans ce genre de compétition, c'est la qualification.

Les Bafana Bafana, eux, retrouveront, contre toute attente, le Nigeria, vainqueur un peu plus tôt du Cameroun au terme d'une rencontre d'un tout autre tonneau (3-2). Les Lions indomptables, tenants du titre, et leurs 5 sacres en Coupe d'Afrique, quittent, de leur côté, la 32^e édition de la Coupe d'Afrique à ce stade de la compéti-

tion. Les deux sélections d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Cameroun et le Nigeria, entretiennent une rivalité sportive historique, à la faveur des trois finales remportées par les Camerounais en 1984, 1988 et 2000. Les Super Aigles du Nigeria prennent ainsi leur revanche et annoncent haut et fort leurs bonnes intentions de renouer avec la consécration.

Le Maroc, l'un des 5 derniers mondialistes africains en Russie, a été également éliminé de la course par le Bénin. L'élimination des Lions d'Atlas à ce stade de la compétition est vécue comme un désastre dans le pays, où tout le monde laisse éclater sa colère et sa frustration.

"Je tiens dans ce moment très doulou-

reux pour tous les amoureux du football marocain, à remercier les joueurs qui ont été exceptionnels pendant toute cette longue période. Leur dire que je les aime et qu'il ne faut retenir que le meilleur de notre aventure", a écrit le technicien français du Maroc Hervé Renard en poste depuis 2016. En face, le Bénin arrache une qualification aux quarts de finale historique et avec une saveur particulière face au Maroc. L'attaquant béninois Mickael Poté a qualifié cette victoire d'un exploit historique qui sera inscrit à jamais dans les annales du football africain. "C'est le plus grand exploit de l'histoire du football du Bénin ! Là, on est redescendus un peu sur Terre, même si l'émotion est encore présente. Ce qu'on a fait, c'est historique, c'est magnifique. On a montré qu'on était vraiment un groupe. On sait bien qu'en ce qui concerne les qualités, on n'a pas la meilleure équipe. Mais, comme quoi, la solidarité, le rapport humain, ainsi que cette confiance qu'on a en nous sont des choses très importantes", a-t-il indiqué.

M. S.

MAROC

Renard indécis sur son avenir

Le sélectionneur de l'équipe du Maroc, Hervé Renard, qui s'est fait éliminer par les Écureuils du Bénin en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations (1-1, 4-1, TAB) est indécis quant à son avenir à la tête de la sélection marocaine, lui qui est en poste depuis 2016. Son contrat court jusqu'en 2022.

"Ce n'est pas le moment de parler de mon avenir. La seule chose que je veux dire maintenant c'est de remercier tous les supporters qui ont fait le déplacement en Égypte pour nous soutenir. Je sais que certains ont fait de gros sacrifices pour venir ici. Je me sens un peu honteux ce soir en face d'eux. Vous savez dans la vie, bien sûr, vous rencontrez toujours des gens qui ne pensent pas comme

vous. C'est ça la vie. Il faut juste regarder de l'avant et se souvenir des belles choses", a affirmé Renard après l'élimination face au Bénin.

"J'assume la responsabilité de cet échec"

Revenant à cette rencontre qui a tourné au cauchemar pour les Marocains qui rêvaient d'atteindre la finale et de soulever le trophée cette année, Hervé Renard estime qu'ils n'ont "pas su résoudre l'équation qu'on connaissait sur un bloc très regroupé mais on est revenus, on a eu des possibilités de gagner avant la fin de ce match puis on se retrouve à dix contre onze dans la prolongation. Que voulez-vous de plus pour gagner un match ? Pas grand-

chose... On avait tout ce qu'il fallait dans nos pieds pour faire la différence, mais les signes étaient mauvais. On est venus avec des ambitions mais il y a des jours où ça rigole moins. Ce groupe a été formidable, mais quand on est éliminé en huitièmes de finale, pour le Maroc, c'est un échec. Et c'est moi qui dois assumer. Vous pouvez me tirer dessus, c'est comme ça. Ces joueurs m'ont beaucoup donné. On va rentrer à l'hôtel, faire nos valises malheureusement...".

Le double champion d'Afrique avec la Zambie et la Côte d'Ivoire pourrait se voir résilier son contrat de la part de la Fédération royale marocaine de football si on croit quelques titres du royaume chérifiens.

MLS

Taïder passeur, l'Impact s'incline

Pour la réception de Minnesota, l'Impact Montréal s'est incliné à domicile malgré la passe décisive de Saphir Taïder.

Le milieu terrain international algérien a joué le match dans un nouveau poste puisque Rémy Garde a décidé de le faire jouer en tant qu'ailier

gauche. Le joueur de 27 ans a délivré une passe décisive sur le deuxième but après avoir trouvé sur corner son défenseur Camacho qui a transformé la balle dans les filets.

Ce but a donné l'avantage pour Montréal mais pas pour longtemps puisque Minnesota est revenu au

score avant la pause avant de marquer un troisième dès l'entame de la deuxième période pour remporter le match sur le score de 3-2.

Après sa dernière passe, Saphir Taïder est à 3 passes décisives et 6 buts en championnat cette saison.

USMA

Abdelmalik Amara s'engage pour 4 ans

La direction de l'USM Alger a fait signer un nouveau renfort offensif pour la saison prochaine.

L'USMA a engagé un jeune Franco-algérien de 19 ans. Il s'agit d'Abdelmalik Amara, un ailier qui a joué avec les U-19 de Bastia, le jeune joueur offensif a déjà porté le maillot du Havre dans les catégories jeunes. Né à Rouen, Abdelmalik a signé un contrat de 4 ans et devrait renforcer l'équipe réserve la saison prochaine mais il sera suivi de près par le staff technique de l'équipe première conduit par Dziri Billel.

CRB

Tabti s'engage pour deux saisons

Annoncé tout proche de rejoindre la formation de l'USM Alger, le milieu de terrain Larbi Tabti a décidé de s'engager en faveur du CRB.

Le milieu de 26 ans a quitté son ancien club, l'USM Bel Abbès, pour rejoindre la formation d'Abdelkader Amrani au CRB. Le joueur avait des contacts avec l'USM Alger mais aussi avec le MC Oran. Le CRB est entré en contact avec lui il y a quelques jours seulement en acceptant toutes ses exigences salariales.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou

services

- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Superviser et contrôler la gestion des agences.

- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1410

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonner les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

Lieu de travail :

- Alger.

Référence : emploipartner- 1412

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:

- Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
- Commercialiser la prestation transport logistique.
- Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers)
- Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...
- Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
- Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
- Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
- Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
- Reporting...

Capacités et expérience souhaitées:

- Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
- Formation en logistique internationale ou commerce internationale
- Au minimum 2 ans d'expérience
- Persévérance, bon relationnel
- Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BLIDA

(NIF :41402400009118)

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 05 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 24/2019 paru dans les quotidiens nationaux (midi libre et الحياة le 27/05/2019) et le BOMOP, relatif à la réalisation des travaux d'amélioration urbaine à la commune de Meftah, lot : travaux d'aménagement, voirie et éclairage public du hâi El Borg

Que cet avis d'appel d'offres est déclaré infructueux pour insuffisance d'AP, les offres déposées dépassent le montant réservé.

Midi Libre n° 3737 - Lundi 8 juillet 2019 - Anep - 191 6015 226

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Lentilles épicées



Ingrédients :
 300 g de lentilles
 1 carotte
 300 g de chair de potiron
 1 gousse d'ail
 1 bouquet gami
 2 oignons
 10 cl de bouillon de volaille
 4 brins de coriandre.

Préparation :
 Eplucher et découper la carotte en petits morceaux et le potiron en cubes. Laver et ciseler la coriandre. La réserver. Déposer dans une grande casserole les morceaux de carotte avec les lentilles, la gousse d'ail écrasée et le bouquet gami. Recouvrir largement d'eau, porter à ébullition, puis couvrir et laisser cuire à petit feu pendant 5 mn. Ajouter les cubes de potiron et poursuivre la cuisson pendant 15 mn à feu doux. Faire revenir dans une grande sauteuse avec les oignons épluchés et coupés en petits quartiers, laisser dorer pendant 5 mn en remuant souvent. Dès que les lentilles sont cuites, les égoutter, ôter le bouquet gami et verser les lentilles dans la sauteuse avec les oignons. Arroser avec le bouillon de volaille chaud, saupoudrer de coriandre (Feuilles et tiges). Donner quelques tours de moulin à poivre et laisser cuire à feu doux en remuant de temps en temps pendant 5 à 10 mn.

Biscuit roulé



Ingrédients :
 100 g de sucre
 50 g de farine
 50 g de féculé
 20 g de beurre pour le moule
 1 pot de confiture (fruits rouges, abricots...)
 1 pincée de sel
 Sucre glace

Préparation :
 Préchauffer le four à 220°. Séparer les blancs des jaunes d'œufs, réserver les blancs. Fouetter les jaunes et le sucre pour obtenir un mélange mousseux et blanchâtre. Y incorporer la farine tamisée et la féculé. Monter les blancs d'œufs en neige ferme avec un peu de sel, les ajouter délicatement à la pâte en soulevant pour éviter de casser les blancs. Verser la pâte sur une plaque à pâtisserie généreusement beurrée. Étaler régulièrement la pâte avec une spatule. A la sortie du four démouler le gâteau sur un linge humide, étaler la confiture et rouler le gâteau immédiatement.

ALIMENTATION DE BÉBÉ DE 0 À 6 MOIS Lait, lait, et encore lait...

L'allaitement maternel est la manière idéale de nourrir son bébé.

En effet, le lait maternel est spécifiquement adapté aux besoins nutritifs du nouveau-né. C'est également un moment d'intimité, de rapprochement unique et privilégié entre la maman et son bébé, cela en plus de multiples autres avantages autant pour bébé que pour la maman.

Vous allaitez votre bébé

Bonne nouvelle, il n'y a rien de mieux que le lait maternel pour votre nourrisson. Il contient tout ce qu'il faut pour sa croissance et son bon développement : des protéines, des graisses, des sels minéraux, des vitamines (toutes sauf K et D). Autre avantage non négligeable : l'allaitement permet de fournir à Bébé des anticorps qui renforcent ses défenses immunitaires. Il devrait ainsi avoir moins de risque de tomber malade. Et comme la nature est très bien faite, les qualités nutritionnelles du lait maternel peuvent varier en fonction des besoins de votre bébé.

C'est quand même top ! Côté pratique, vous pouvez donner le sein à la demande, profitez-en. Sans pour autant dépasser 7 tétées par jour...

Bébé est nourri au biberon

De la naissance jusqu'à 4 mois, c'est le lait 1^{er} âge qui est le plus adapté. Les laits infantiles sont élaborés de façon très contrôlée et possèdent d'excellentes valeurs énergétiques. Le lait 1^{er} âge contient des protéines, des vitamines (toutes sauf K et D), des sels minéraux et des graisses. Ses qualités nutritionnelles sont très proches de celles du lait maternel.

Pour faire votre biberon, choisissez une eau faiblement minéralisée. Si votre bébé est allergique aux protéines de lait de vache, pas d'inquiétude, le pédiatre vous proposera un lait adapté. Si vous êtes vous-même allergique, du lait hydrolysé (dit HA) peut être conseillé. Et dans le cas où Bébé régurgite beaucoup, votre pédiatre peut alors vous prescrire un lait épaissi (dit AR).

Les deux premiers mois, votre bout'chou prend 6 biberons par jour, avant de passer à 5, puis à 4 biberons à l'âge de 4 mois.

A partir de 5 mois, il est recommandé de donner à Bébé du lait 2^e âge, aussi appelé lait de suite. Et ce, jusqu'à ses 1 an. S'il est du genre glouton, il est possible d'épaissir son biberon du soir avec des céréales, à partir de 6 mois.



De la naissance aux 6 mois de votre enfant, le lait est le seul aliment qu'il puisse parfaitement digérer. Qu'il s'agisse de votre lait maternel ou de lait infantile, bébé doit être donc nourri exclusivement de lait. Et même après, lors de la diversification, le lait doit rester la base de son alimentation jusqu'à ses 3 ans. Il faut éviter de recourir au biberon (ou de donner une tétine) au cours de premières semaines de la vie de bébé, que ce soit pour donner du lait maternel ou du lait commercial. Le mécanisme de succion au sein n'est pas le même que le mécanisme de succion au biberon. Par exemple, un biberon coule tout seul dès le début, alors qu'au sein le bébé doit téter une ou deux minutes avant que le lait ne coule abondamment.

PREMIÈRE DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE DE BÉBÉ À la découverte de nouveaux goûts !

La diversification alimentaire, c'est-à-dire l'introduction de nouveaux aliments à l'heure des repas, peut commencer dès l'âge de 6 mois, sur les conseils de votre pédiatre. Si vous allaitez, la première diversification peut faire office de sevrage, en passant du lait maternel au lait 2^e âge. A 6 mois, composez les repas de bébé avec du lait et un légume par jour : haricots verts, pommes de terre ou carottes, à l'heure du déjeuner. Les premières fois, ne lui donnez qu'une seule cuillère, puis augmentez progressivement. Vous pourrez lui proposer des légumes au dîner au bout de deux semaines. Introduisez ensuite les compotes et les fruits écrasés (une cuillère), au déjeuner ou au goûter. Sans oublier le biberon de lait, qui reste l'alimentation de base de votre bébé.

Les matières grasses

Les matières grasses telles que le beurre, l'huile et la crème fraîche sont à éviter



autant que possible. Cependant, à partir de 8 mois de bébé, vous pouvez y avoir recours en très petite quantité.

Quant au sel et poivre, ce n'est qu'à partir de 18 et 12 mois mais uniquement pour la cuisson !

Produits sucrés

Les produits sucrés, on le sait, tout le monde est tenté par une petite sucrerie et surtout bébé. Mais attention, ces douceurs ne sont autorisées qu'à partir d'1 an, voire 18 mois pour les biscuits, le temps pour votre enfant de bien apprendre à mâcher sans s'étouffer. Pour ce qui est du chocolat, bébé patientera jusqu'à ses 18 mois.

Les boissons

En matière de boisson, privilégiez l'eau minérale pour les biberons comme en général. Si bébé peut boire un jus dilué dès 12 mois, les sodas sont réservés aux grands, quoique même pour ces derniers les sodas devraient être permis pour certaines occasions uniquement : anniversaire ou autre événement à fêter. Trois ans serait donc un âge correct.

Trucs et astuces

Raviver un feu de camp



Prenez du gros sel et en jeter deux ou trois poignées dans l'âtre et le feu reprendra de plus belle. Sinon, mettez quelques bouchons en liège, ça marche très bien.

Savoir si l'huile de friture est bonne



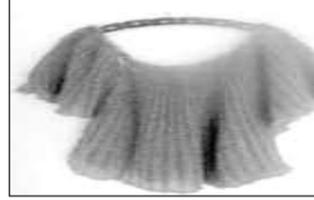
Pour cela, observez son comportement lors d'une dernière friture : elle ne doit pas fumer en chauffant et ne doit pas mousser lorsqu'on met les frites, sinon changez-la immédiatement.

Nettoyer des objets en osier



Décrassez-les avec de l'eau salée puis lavez-les à l'eau savonneuse. Lorsqu'ils sont secs, passez dessus du lait cru.

Retrouver la taille d'un pull rétréci au lavage



Versez une bouteille d'adoucissant pour laine dans un récipient, puis complétez avec de l'eau plongez-y ensuite votre pull et laissez tremper toute la journée. Rincez, puis étendez sans essorer.

Mots Fléchés N°3720

manqueable indolentes	boîte à bijoux inscrite	futur écuyer élèvera	grade de judoka agilement	distendue normal	ascensions	déplacera
grondai					graveleux pronom masculin	vraiment très peu
âneries				mettais en ordre désolation		
direction			outils de maçons saint bi-gourdan			
retire		effrayé début de roman			animal de bât matières de dents	
évita un problème	auque de poulet désirées		extirpera totale		le même en petit érein-terai	jeu de cartes
groupe de denrées expirent		paque des gros caractères creux		déquerpi le vide	installa planche à voile	possessif appliquer
incendie	gonfla mouvements		ferait du tort glacé			tournoi ouvert à tous
blémira		très forts			envol aller au hasard	
échine		provenir répands			ennui de coiffeur parfait	
fruits de ronciers	relit sa leçon	charries répète				
grande audace			enchanter	plissent petit récipient	marque d'infinif petit billet	espèce de mouton
fixera			prépara au combat			trésor en filon terre émergée
inoccupées lourdes charges					drupe à huile partie de saulette	
disjointes		négation	être sans esprit			fibres textile
					cache la vérité	

SUDOKU

N°3720

SOLUTION SUDOKU

N°3719

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 3719

	7					2	6
	1		8	3		4	
3				6			8
		2		6		1	
			4		8		
		7		5		4	
9			6				1
	3		1	9			5
7	6						3

3	2	8	4	1	9	5	6	7
4	6	9	5	8	7	3	2	1
5	1	7	6	3	2	9	8	4
9	4	6	8	5	1	7	3	2
8	7	5	9	2	3	1	4	6
2	3	1	7	6	4	8	9	5
6	5	3	1	4	8	2	7	9
7	8	4	2	9	5	6	1	3
1	9	2	3	7	6	4	5	8

■	C	■	A	■	F	■	F	■	P	■	A	■	I
D	I	S	C	R	I	M	I	N	A	T	I	O	N
■	R	E	T	I	R	A	G	E	S	■	N	U	S
O	C	R	E	■	M	I	E	T	T	E	S	■	E
■	O	V	U	L	E	■	A	T	E	L	I	E	R
U	N	I	R	A	■	A	I	E	U	L	■	N	E
■	C	E	S	S	E	■	T	R	E	S	S	E	■
L	I	T	■	S	S	■	L	E	I	■	C	O	■
■	S	T	R	E	S	S	E	■	S	O	I	R	S
L	I	E	■	O	U	T	R	E	■	A	C	E	■
■	O	■	M	E	R	I	T	E	R	A	■	E	V
E	N	F	I	N	■	T	R	I	A	N	G	L	E
■	■	A	S	T	■	E	N	S	I	L	E	R	■
R	E	M	E	R	C	I	E	■	M	A	R	I	■
■	C	E	■	E	T	C	■	S	I	E	N	■	T
B	O	U	C	■	E	T	A	■	C	R	E	V	E
■	U	S	U	F	R	U	I	T	I	E	R	E	■
P	R	E	T	R	E	S	S	E	■	Z	E	L	E
■	T	■	T	E	S	■	E	R	S	■	Z	O	■
D	E	G	E	L	■	D	E	N	I	M	■	C	L
■	R	A	R	E	T	E	■	E	L	U	D	E	E

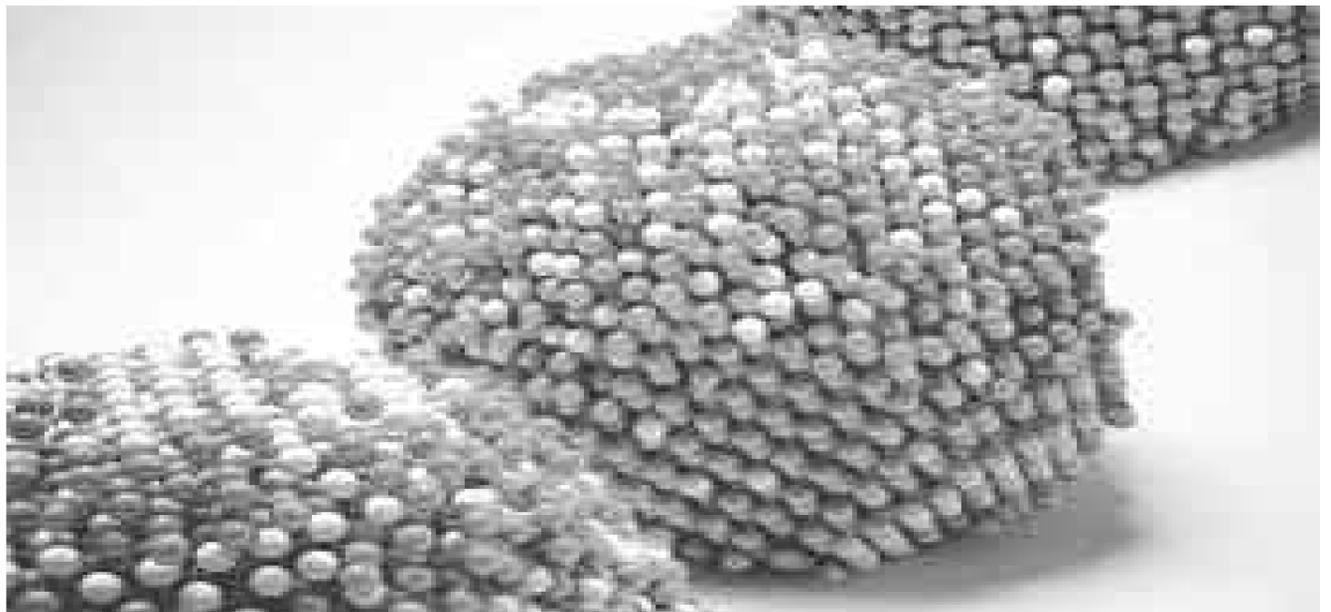
Des scientifiques capturent le mouvement des atomes en 4D

La congélation, la fusion ou l'évaporation, c'est-à-dire le passage d'une matière à un autre état, commence par un processus appelé nucléation.

Une équipe de l'UCLA (University of California Los Angeles, États-Unis) a photographié cette étape importante en 4D. Les scientifiques ont publié les résultats de leurs études dans la revue *Nature*. Ils sont différents des prédictions relatives à ce phénomène.

Le professeur Miao souligne le côté révolutionnaire de leurs expériences : "Non seulement nous identifions les atomes individuels avec une grande précision, mais nous suivons également leurs mouvements en 4D." Les membres de l'équipe proviennent de plusieurs universités. Ils ont utilisé une méthode appelée tomographie électronique atomique. Elle photographie un échantillon en utilisant des électrons.

Les chercheurs ont analysé un alliage fer-platine formé par des nanoparticules. Elles sont tellement petites qu'environ 10.000 pièces sont nécessaires pour atteindre la largeur d'un cheveu. Ils ont chauffé la matière à



520°. Ensuite, ils ont pris des photos à 9 – 16 et 26 minutes. L'alliage effectue alors une transition entre deux phases solides différentes.

Les résultats contredisent la théorie classique de la nucléation

Entre les deux phases, l'alliage reste identique à l'œil nu. Un examen minutieux montre un changement au niveau de la disposition des atomes.

La structure passe d'un état chimique mélangé à un état plus ordonné. Après chauffage, les couches de fer et de platine sont séparées.

Les théories relatives à la nucléation soutiennent que les noyaux sont parfaitement ronds et possèdent une démarcation nette à l'intérieur. Pourtant, les images ont montré des formes irrégulières et les frontières entre les couches ne sont pas aussi claires. Par ailleurs, certaines parti-

cules ont complètement disparu au cours du processus. Les découvertes sur la nucléation peuvent influencer la recherche dans un large éventail de domaines, notamment la physique, la chimie, la science des matériaux, la science environnementale et les neurosciences. En photographiant le mouvement des atomes, les scientifiques pourront mieux comprendre les phénomènes matériels, chimiques et biologiques.

Les cafards seront bientôt impossibles à tuer avec des insecticides



Peut-être êtes-vous concerné par le problème. Peut-être vous battez-vous avec les cafards depuis plusieurs années, même. Pour lutter contre ces blattoptères, qui privilégient les endroits chauds et humides, beaucoup utilisent les bombes spécialisées. Est-ce pour autant efficace ? Pas tellement, suggérait-il y a quelques

semaines une étude, les cafards étant capables de développer une certaine résistance aux insecticides. Ce que nous ne savions pas en revanche, c'était à quel point ils pouvaient être coriaces.

C'est en effet ce que révèlent de nouvelles expériences menées sur les blattes allemandes (*Blattella germa-*

nica L.). C'est l'une des espèces les plus répandues dans le monde. Mais aussi la plus dangereuse, capable de transmettre de nombreuses maladies à l'Homme. Pour cette étude, des chercheurs américains de l'Université Purdue ont passé six mois à tenter d'éradiquer ces blattes dans trois immeubles situés dans l'Illinois et l'Indiana. Les résultats de ces travaux, publiés dans la revue *Nature*, ont alors souligné que ces cafards étaient capables de développer une résistance croisée à plusieurs insecticides.

Les chercheurs ont utilisé pour ces expériences trois insecticides de qualité professionnelle différents. Une première épreuve incluait une rotation des trois insecticides différents, changeant tous les mois pendant six mois. Une seconde incluait un mélange de deux insecticides pulvérisés mensuellement. Et enfin la der-

nière incluait des appâts en gel abamectine appliqués une fois par mois dans une région où les blattes – testées en amont – présentaient une faible résistance à ce produit.

Sur ces trois expériences, seuls les appâts en gel d'abamectine ont réussi à réduire la population de cafards. Et seulement les populations faiblement résistantes. Dans une population où 10 % des cafards étaient résistants aux produits chimiques, les effectifs ont augmenté.

Les effectifs de blattes dans le bâtiment traité avec trois pesticides en rotation sont restés stables, et les populations du bâtiment traitées avec le mélange de deux insecticides ont évolué. Des tests en laboratoire ont ensuite montré que les blattes ayant survécu à la pulvérisation d'un insecticide survivraient à d'autres tentatives d'éradication, même si un produit différent était utilisé.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

DÉBRANCHEUR DE PRISE

Inventeur : Adel Boudjemline-Fodel Aït Date : 2003 Lieu : France

Le - débrancheur - est un petit appareil simple et efficace qui permet d'ôter les fiches des prises murales sans les arracher. Il suffit de placer le débrancheur autour de la fiche mâle avant de l'insérer dans la prise. Pour débrancher, baissez tout naturellement la languette et la fiche se retirera sans effort.



THOMAS VDB : BON CHIENCHIEN

21h00



A 40 ans, devenu papa, l'humoriste Thomas VDB se pose des questions essentielles. Entre énervements et autodérision, il enchaîne les confidences et les digressions. L'artiste évoque son quotidien, se fait passer pour un inculte, en se demandant pourquoi lire des ouvrages en entier... tout en citant le sociologue Pierre Bourdieu. Thomas VDB évoque également la tendance qui consiste à mettre des DJ partout... Malgré sa paternité, il passe ses mardis après-midi à fumer du shit sur le canapé, ou à tenter de prendre les amateurs du We.

ACTS OF VIOLENCE

21h00



Roman MacGregor est un ancien militaire. Un jour, sa fiancée Mia est kidnappée par des trafiquants. Accompagné de plusieurs de ses anciens camarades de l'armée, il se lance à sa recherche. James Avery, un policier qui enquête sur le trafic d'êtres humains, se joint à eux. Le commanditaire de cet enlèvement est un certain Maxwell Livingston, un businessman. Sous couvert de ses activités, il est à la tête d'un important réseau de prostitution. James et Roman doivent agir vite...

MAJOR CRIMES

21h00



Ava Jarvis, la mère de Mark, 8 ans, a été retrouvée après trois jours de disparition. Son corps a été déposé sur un terrain vague. Son visage est criblé de balles. La brigade recherche des membres de la confrérie du Zyklon, une organisation néonazie qui se serait servie d'elle. Le substitut Rosen avait promis de protéger Ava et son fils. Mark évoque alors son oncle Henry, le petit ami de sa mère. La brigade se rend à son domicile et y découvre un local dédié au nazisme. Les policiers trouvent également des contrats de prêts immobiliers et un laboratoire clandestin.

LE CŒUR DES HOMMES 2

21h00



Depuis le départ de Jeff pour les États-Unis, Alex, Antoine et Manu se voient moins. Antoine, qui travaille désormais dans un ministère, a sympathisé avec son collègue Jean, un papa récemment séparé. Jean n'aime pas les amitiés en bande, mais il accepte quand même de rencontrer les deux copains d'Antoine. De son côté, Alex apprend qu'il est le père d'un garçon de 10 ans, suite à une relation qu'il avait eue avec son assistante. Il apprend la nouvelle sa femme Nanou, qui le prend très mal.

**LA SELECTION DU MIDI LIBRE****PHILADELPHIA**

21h00



Avocat brillant au sein du premier cabinet juridique de Philadelphie, Andrew Beckett se voit confier par son patron, Charles Wheeler, l'une des plus grosses affaires de la maison. Rien ne semble pouvoir ralentir son ascension. Mais le bruit court bientôt qu'il est atteint du sida. Peu après, il est licencié pour faute professionnelle. S'appuyant sur la loi contre les discriminations, Andrew décide d'intenter un procès à son ancien employeur et confie ses intérêts à un jeune avocat noir, Joe Miller, dont il ébranle peu à peu les préjugés et le conformisme.

TERRE DES GÉANTS

21h00



Plus gros animal terrestre, l'éléphant menace la survie du rhinocéros en lui dérobant une partie de sa nourriture. Mais le pachyderme n'a pas toujours été l'espèce dominante. Des ancêtres du rhinocéros, qui pesaient 20 tonnes - soit quatre fois le poids d'un éléphant - ont dominé l'Asie. Ils se sont éteints lorsque l'écosystème ne leur a plus fourni la ressource nécessaire à leur énorme appétit.

LES VACANCES DU PETIT NICOLAS

21h00



L'année scolaire vient de se terminer, Nicolas et ses parents vont partir en vacances à la mer. Mais ces derniers ne cessent de se disputer car le père de Nicolas refuse d'emmener avec eux Mémé. Son épouse ne cède pas. Et ils se retrouvent tous les quatre à l'hôtel Beau-Rivage pour l'été. Malgré les rapports tendus entre le père de Nicolas et sa belle-mère, tout le monde semble profiter du séjour. Mais Nicolas se met en tête que ses parents veulent le marier...

CAMPING PARADIS

21h00



Pour oublier sa rupture avec Amandine, Xavier s'est mis à faire du sport de façon intensive. Pendant ce temps, le camping se prépare à accueillir un grand concours de cerfs-volants. De son côté, Juliette, venue passer les vacances avec ses deux enfants, attend leurs pères, Marco et Jean, qui doivent venir les chercher. Elle confie à Tom qu'elle reste quelques jours de plus, ce qu'il faut leur cacher car son nouveau compagnon vient la rejoindre.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comLa rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clié 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

PRINCESSE ELISABETH,

17 ANS : PREMIÈRE MARQUANTE AU KENYA, REINE CHEZ LES MASSAÏS

Pas (ou peu) de répit pour la princesse héritière Elisabeth de Belgique : quand elle n'est pas au pays de Galles en train d'étudier, scolarisée depuis la rentrée de septembre 2018 à l'Atlantic College (établissement du

réseau prestigieux des United World Colleges – UWC), la jeune duchesse de Brabant poursuit son apprentissage royal. Quelques semaines après avoir profité des vacances de Pâques pour se plonger activement, avec son

père le roi Philippe dans le quotidien des pompiers de la caserne de l'Héliport à Bruxelles, elle s'est envolée à la fin du mois de juin pour le Kenya en compagnie de sa mère, la reine Mathilde de Belgique.



IVANA TRUMP

SON EX SE LÂCHE SUR SES ENFANTS, "RÉPUGNANTS ET STUPIDES"

Dans une interview accordée à Page Six, Rossano Rubicondi a évoqué le comportement des enfants de son ex-femme, Ivanka, Donald Jr et Eric Trump. "Ils ont été vulgaires avec moi. Ils n'ont pas de cœur. Ce sont des ordures", a notamment expliqué l'animateur italien, le 4 juillet 2019.

VICTORIA BECKHAM

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE DE RÊVE AU CHÂTEAU DE VERSAILLES

David et Victoria Beckham se sont mariés le 4 juillet 1999 au château de Luttrellstown, en Irlande. Pour ses noces de porcelaine, le couple a visité une autre bâtisse historique : le Château de Versailles, privatisé pour leur tour en amoureux.

Fajr	03h46
Dohr	12h53
Asr	16h44
Maghreb	20h13
Icha	21h52

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAF)

L'ALGÉRIE ANNONCE SA DÉCISION DE PROCÉDER À LA RATIFICATION DE L'ACCORD

L'Algérie a annoncé dimanche à Niamey (Niger), sa décision de procéder à la ratification de l'accord relatif à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et que l'instrument y afférent, sera déposé prochainement auprès du président de la commission de l'Union africaine (UA).

"L'Algérie annonce sa décision de procéder à la ratification de l'accord relatif à la ZLECAF, et l'instrument y afférent sera déposé auprès de la présidence de la commission de l'Union africaine", a indiqué le Premier ministre, Noureddine Bedoui. Intervenant lors des travaux du 12e sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, le Premier ministre a précisé que cet acte "témoigne, une nouvelle fois, de l'engagement constant et indéfectible de l'Algérie, au profit de l'Afrique et de la réalisation de ses grands chantiers". Selon lui, ces assises sont "un moment historique qui consacre la détermination de l'Afrique, à concrétiser son engagement de libéralisation du commerce et d'approfondissement de l'intégration africaine au service de tous les pays du Continent, loin de toute marginalisation ou exclusion". Le Premier ministre a relevé que l'Algérie "poursuivra son engagement, comme par le passé, et avec la même énergie, dans les négociations en cours et à venir, en faveur du parachèvement de l'ensemble de l'édifice institutionnel africain, et de l'approfondissement de l'intégration africaine, avec le même esprit de solidarité et de défense des inté-



rêts de l'Afrique". Il a ajouté qu'avec l'entrée en vigueur de la ZLECAF, "nos pays réalisent l'une des aspirations majeures de l'agenda 2063, qui vise à faire de l'Afrique un Continent émergent et un acteur influent et efficace, dans les échanges économiques et commerciaux mondiaux". La ZLECAF, a-t-il poursuivi, "ne manquera pas d'impulser le développement du commerce, y compris intra-africain, et de promouvoir la croissance économique et le développement durable, en tant que vecteur nécessaire dans l'évolution du monde d'aujourd'hui". "Il nous revient de nous atteler, à combattre les inégalités de développement qui subsistent, malheureusement encore en Afrique et à placer un tel objectif noble au cœur de nos préoccupations, car il y va de l'avenir de la stabilité de nos sociétés et de leur cohésion", a-t-il dit. M. Bedoui a indiqué que sur un plan d'ensemble, "il nous appartiendra d'œuvrer solidairement pour que la libéralisation du commerce en Afrique, ne soit pas un facteur de destruc-

tion de l'industrie naissante dans le Continent, en particulier dans le secteur agricole et manufacturier, mais à l'inverse, un instrument puissant d'accompagnement des pouvoirs publics, dans leurs efforts de promotion et de densification du tissu industriel".

Il a souligné que "nos pays sont appelés à veiller à ce que la ZLECAF profite, d'abord et avant tout aux Africains, aux produits et aux marchandises oeuvrés en Afrique, tout en assumant un commerce intra-africain de manière directe, efficace, sans recours aux intermédiaires, nos Africains". "L'attachement de nos pays à ces principes permettra d'abord, la promotion du label +Made in Africa+ à l'intérieur du Continent, ensuite la conquête d'autre régions du monde, une fois remplies les conditions minimales de compétitivité permettant de s'inscrire dans la chaîne internationale de valeurs "a-t-il soutenu. Pour lui, la ZLECAF "dispose de tous les attributs et atouts nécessaires, pour être le véritable moteur de

croissance de l'Afrique", faisant observer que "nous devons tous nous attacher à travers le renforcement de notre arsenal juridique commercial, à l'harmonisation de nos politiques économiques et au développements de systèmes de paiement régionaux efficaces et fiables". Sur un autre plan, M. Bedoui a relevé que la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites, "restera toujours au cœur de nos préoccupations, car ces phénomènes négatifs sont de nature à comprendre tout effort de développement, national et africain", ce qui souligne, a-t-il ajouté, "la nécessité d'harmoniser nos politiques fiscales et celles relatives à l'investissement". Il a estimé qu'en s'appropriant la mise en œuvre de la ZLECAF, le Continent "gardera entièrement son destin en main, et pourra utiliser à bon escient l'existence de la ZLECAF, comme un avantage important et un argument de poids, à faire valoir au sein des grandes négociations multilatérales, pour le bénéfice commun des nos peuples respectifs et de leur prospérité".

Le Premier ministre représente le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, à ce sommet extraordinaire. Il est accompagné du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, ainsi que du ministre du Commerce, Saïd Djellab. La ZLECAF est entrée en vigueur le 30 mai dernier, dans l'objectif de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du Continent, basé sur la libre-circulation des activités et des investissements.

FESTIVAL DE CARTHAGE

"LIBERTÉ" DE SOOLKING, À L'AFFICHE DE LA 55^e ÉDITION

La dernière production du rappeur algérien Abderraouf Derradji, plus connu sous le nom d'artiste "Soolking", "Liberté", a été retenue par les organisateurs du Festival international de Carthage, pour sa 55e édition, du 11 juillet au 20 août prochains. Elle sera projetée dans la capitale tunisienne le 23 juillet, selon le programme du Festival dévoilé par les organisateurs. Le trentenaire d'Alger compte d'autres œuvres artistiques ayant eu grand succès, comme "Milano", "Guerilla", "Dalida" et "Liberté". Abderraouf Derradji sait allier rap, reggae, soul, hip-hop et raï. Au début, il était membre au sein du groupe musical algérois Casa d'El Mouradia, avant d'entamer en 2016 en France, une carrière en solo. "Liberté", réalisé en plein mouvement populaire, a eu un grand succès de par le texte qui traite des revendications du Hirak du 22 février. La chanson est reprise par les manifestants, et elle est en phase de devenir comme le véritable hymne de la contestation populaire. Mis en ligne sur la plateforme Youtube le 14 mars 2019, "Liberté" a enregistré jusqu'à la mi-juin plus de 100 millions de vues.

OUM EL BOUAGHI

UN HOMME SECOURU D'UN PUIT DE 30M DE PROFONDEUR

Les pompiers sapeurs ont fait appel à un groupe d'intervention pour secourir, hier, un homme coincé au fond d'un puits, dont la profondeur est estimée à 30 mètres. La victime a pu être finalement dégagée saine et sauve par ce corps, a rapporté hier une source locale. L'accident s'est produit à Oum El Bouaghi. L'homme s'est évanoui, faute de manque d'aération et d'oxygène à l'intérieur du puits, alors qu'il était en train d'entamer des travaux, a précisé la même source, sans donner plus de détails de cet incident qui s'est bien terminé.

GENDARMERIE NATIONALE

250 INDIVIDUS ARRÊTÉS EN JUIN

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont procédé, durant le mois de juin, à l'arrestation de plus de 250 personnes impliquées dans diverses affaires criminelles, et à la saisie de 38 kg de kif traité, a indiqué hier, un communiqué de la cellule de communication du groupement territorial de Gendarmerie national d'Alger. "Agissant sur renseignements, les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont effectué plusieurs descentes au niveau des repaires fréquentés par les délinquants et les repris de justice, ayant permis le démantèlement de plusieurs réseaux criminels et l'arrestation de 256 personnes impliquées dans diverses affaires criminelles", a précisé la même source. Dans ce cadre, les unités territoriales relevant du groupement ont procédé au démantèlement de plusieurs réseaux de trafic de drogues, de psychotropes et de stupéfiants, ce qui a permis d'arrêter 42 personnes et de saisir 38 kg de kif traité. Aussi, 498 comprimés psychotropes ont été saisis, avec l'arrestation de 13 individus. Pour ce qui est de la lutte contre la criminalité, le communiqué a fait état de l'arrestation de 93 personnes, dont 3 femmes, pour "coups et blessures volontaires par arme blanche", et "port d'armes blanches prohibées". 209 autres affaires de vol et d'agression ont été traitées, ce qui a permis l'arrestation de 72 personnes placées en détention, après avoir été déférées devant les autorités compétentes. Un seul cas d'homicide a été enregistré, dont l'auteur a été interpellé et placé en prison. Par ailleurs, 35 individus recherchés ont été appréhendés, lors de patrouilles et de barrages, lesquels ont été, par la suite, traduits en justice, outre la récupération de 6 véhicules faisant l'objet de recherche, conclut le communiqué.